



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE  
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



## POUR LA PENTECOTE 1958

SE TIENDRA DANS LA VILLE DU MANS (SARTHE)

LES DIMANCHE 25 ET LUNDI 26 MAI 1958

# Le Grand Congrès de l'Ouest de l'Amicale V B

TOUS LES ANCIENS PRISONNIERS DU STALAG V B SONT INVITES A Y PARTICIPER

Nous demandons particulièrement à nos camarades domiciliés dans l'Ouest de la France de faire un effort pour assister à ce Congrès qui a pour but de réunir les Anciens du Stalag.

On a reproché à l'Amicale de se centraliser trop sur la capitale. La raison en est simple : le groupement parisien de l'Amicale est fort de plus de quatre cents adhérents; nous sommes certains, lorsque nous organisons une manifestation, que nous n'allons pas à un four. En province, nous allons un peu vers l'inconnu, car il faut que nos adhérents se déplacent de tous les coins du département. Mais il y a des précédents qui nous amènent à reconsidérer la chose. Ainsi nos manifestations de Compiègne, où nous étions plus de deux cent cinquante, de la Bresse, de Saint-Dié, etc., nous ont prouvé que les rassemblements en province remportent un éclatant succès.

Et vous, les amis de l'Ouest, vous aurez à cœur de prouver que votre Amicale avait raison de vous faire confiance. Et, pour manifester votre amitié, vous viendrez tous, avec votre famille et vos amis, à notre Grand Rassemblement du Mans.

Au siècle de l'auto, que deviennent les distances ? Et la ville du Mans est d'un accès facile. Vous vous y rendez quand vous voulez assister au Grand Prix Automobile des 24 heures. Vous ferez bien un petit effort pour retrouver des camarades de misère, des frères que vous n'avez pas revus depuis treize ans.

Le Comité Directeur se déplacera au grand complet. Nous faisons appel aux amicalistes parisiens pour qu'ils viennent nombreux accompagner leurs dirigeants. Vous passerez au Mans deux jours de vacances. Un programme admirablement minuté a été mis sur pied par nos camarades de la Sarthe.

Vous savez tous avec quel sens de l'hospitalité la Sarthe sait recevoir. Vous n'ignorez pas que, chaque année, des centaines d'enfants d'anciens K.G. sont accueillis, dans ce département, par des familles d'anciens K. G., pour y passer deux mois de vacances à des prix défiant toute concurrence. La Sarthe est le département de France où l'idéal prisonnier est le mieux mis en évidence. C'est le département de l'Entr'aide.

A tous nos amis des départements voisins de la Sarthe et aux autres, nous demandons de réserver leur congé de Pentecôte à l'amitié.

Si vous ne voulez pas participer à la journée du lundi, venez assister à l'Assemblée d'information, qui se tiendra à l'Hôtel Continental (en face de la gare du Mans), avant le banquet.

## LE PROGRAMME

### DIMANCHE 25 MAI

- 9 h. — Accueil à l'arrivée à l'Hôtel Continental (en face de la gare).
- 11 h. — Réunion d'information.
- 12 h. 30. — Dépôt d'une gerbe au Monument de la Résistance.
- 13 h. 30. — Grand banquet (participation : 1.000 fr.).
- 15 h. 30. — Matinée dansante.
- Le soir. — Souper libre (prix : 450 fr.).

### LUNDI 26 MAI

- 8 h. — Départ du Mans pour l'excursion de la journée, dont voici l'itinéraire : Solesmes (visite extérieure de l'abbaye); Sablé (petit déjeuner); Malicorne (visite de la poterie Tessier, curiosité du pays, achats éventuels de souvenirs); La Flèche; Le Lude (visite du château); La Chartre, par Château-du-Loir (déjeuner; prix : 900 fr.); visite d'une cave de la région; puis retour au bercail pour tous les congressistes.

Des réservations de chambres sont prévues pour les congressistes. On est prié de faire connaître, le plus rapidement possible, le nombre de chambres à retenir. Le prix d'une chambre varie de 600 à 800 fr. Prévenir si l'on vient en auto, pour le garage.

## POUR LE GROUPEMENT PARISIEN

Les camarades qui se déplaceront par le train sont prévenus qu'il sera demandé un collectif pour le voyage.

Prix du voyage individuel (aller et retour) : 2.920 fr.

Pour 10 personnes, 30 % de réduction; pour 25 personnes, 40 % de réduction.

Il y a donc intérêt à venir nombreux. Faites-vous rapidement inscrire à l'Amicale.

## ALLO, PARIS?... ICI, BRUXELLES...

L'Exposition Internationale de Bruxelles, d'avril à fin octobre 1958, sera le point de ralliement universel de l'année.

Les responsables de l'Exposition, par Logexpo, font l'impossible pour trouver en Belgique les chambres nécessaires à l'hébergement des millions de visiteurs qu'ils auront la charge d'accueillir.

Pour aider nos amis, anciens prisonniers du Stalag V B, l'Amicale belge des Stalags V A, B et C a pris l'initiative de trouver, auprès de ses membres, le lit nécessaire au repos de nos amis de France qui voudraient nous rendre visite.

A cette fin, il nous est indispensable d'obtenir, au plus tôt, des amis qui ont l'intention de se rendre à l'Expo-

sition de Bruxelles les renseignements suivants :

Nom, prénoms, adresse de l'ami P.G. français (numéro de carte de l'Amicale française du Stalag V B);  
Nombre de personnes de sa famille qui doivent être logées;  
Age des enfants qui accompagnent;  
Le moyen de locomotion employé pour le déplacement;

Nom d'un camarade belge de Kommando;

Date d'arrivée en Belgique et durée prévue du séjour.

Ces renseignements sont à transmettre d'urgence à : Edgar Craenhals, vice-président de l'Amicale des Stalags V, 159, rue François-Gay, Bruxelles (Belgique).

## APRÈS LA TOMBOLA

Nous voulions intituler notre article « Après le succès », mais nous retrouvons ce titre dans tous nos « Lien » antérieurs et pour ne pas nous répéter nous avons choisi tout simplement « Après la tombola ».

Bien sûr, nous ne pouvons que publier un bulletin de victoire. Les un million deux cent cinquante mille francs ont été entièrement couverts. Et pourtant une cinquantaine d'amicalistes ne nous ont, ni retourné les carnets, ni réglé leur montant. Mais il y a eu tant d'efforts généreux de tous les autres membres de l'Amicale, nous avons reçu tant de dons supplémentaires que le capital d'émission fut totalement couvert. Nous adressons à tous les amicalistes V B nos plus sincères remerciements. Ils ont gagné une bataille. L'esprit d'entraide sort vainqueur de ce glorieux combat. Vous avez tous, chers amis, fait preuve de dévouement à la cause qui nous est chère, vous avez accompli avec diligence votre devoir d'amicalistes. Nos orphelins, nos veuves, nos malades vous en remercient. Car ce trésor de guerre que nous avons reconstitué va servir à la Caisse de solidarité pour soulager bien des misères.

Adressons aux heureux gagnants toutes nos félicitations. Nous aurions voulu qu'ils fussent plus nombreux. Hélas ! La loi, l'implacable loi, nous

oblige à ne distraire que 15 % du montant du capital d'émission pour l'achat des lots. La valeur des lots dépend donc du montant de la tombola. Mais nous voulons conserver le capital d'un million pour ne pas vous importuner par une vente supplémentaire. Déjà la majeure partie d'entre vous conservez le carnet qui vous est adressé. Nous ne voulons pas grever davantage votre budget familial. Et à tous nos amis qui se sont dévoués pour que le succès soit atteint nous adressons toute notre reconnaissance. Et qu'ils veuillent bien nous excuser de les mettre tous les deux ans à contribution.

Il y eut, cette année, une grande émulation pour la vente des billets. Certains camarades vendirent plus de 10 carnets. Nous les inscrivons d'office au tableau d'honneur de l'Amicale. Et que tous les autres soient assurés de notre admiration pour le beau travail accompli.

Bravo à tous !

Le gros lot a été gagné par un fervent amicaliste, notre ami René Diehl, de Laval (Mayenne). Nous félicitons l'heureux gagnant en espérant le rencontrer avec toute sa famille à nos Journées du Mans à la Pentecôte. Et nous le remercions chaleureusement de son don généreux qui va grossir notre Caisse d'Entr'aide.

## LE CARNET DU V B

Notre ami Pierre Louiton, 3, allée des Pervenches, à Besançon (Doubs), nous écrit :

« C'est avec une vive satisfaction que j'ai reçu en même temps votre lettre du 23 janvier et les bulletins de décembre et janvier de l'Association du V B. Je suis très heureux que vous m'ayez si vite répondu et je souris d'emblée à un abonnement pour l'année 1958... »

« Depuis mon retour de captivité, les déboires de la vie m'ont empêché de m'occuper de mes anciens copains gefangs; or, j'avais beaucoup de bons amis dont je serais heureux d'avoir des nouvelles le plus tôt possible. J'espère qu'à l'encontre de moi, la plupart de ceux dont je vous envoie la liste font partie de l'Amicale du V B, car ce sont tous des collègues P.G. de la fabrique de chaussures Rieker, de Tüttlingen (Wurtemberg), où j'ai passé près de trois ans de ma captivité, avant d'être affecté à la fabrique d'instruments de chirurgie Aesculap, qui fut mon dernier Kommando. »

« Je vais donc vous demander de bien vouloir mettre un mot me concernant, dans la rubrique réservée au « Courrier du V B », à l'adresse des camarades P.G. des fabriques Rieker et Aescu-

lap, pour indiquer à mes anciens amis d'au delà les barbelés que, malgré le silence que j'avais gardé vis-à-vis d'eux, je ne les ai jamais oubliés. Et, si vous pouviez insérer mon adresse, leur dire que je serais très heureux de recevoir des nouvelles d'eux, si certains voulaient me répondre... »

Nous saluons l'entrée à l'Amicale de notre ami et nous demandons aux anciens de Tüttlingen (Kdos Rieker et Aesculap) de se mettre en rapport avec leur ancien copain de captivité. Ils se souviennent certainement du sergent Pierre Louiton, de l'E.-M. de la 24<sup>e</sup> D.I.

Notre ami P. Viala, P.T.A. stagiaire E.N.N.A. de Lyon, à Villeurbanne (Rhône), nous demande, s'il est possible, la recherche ci-après :

« Interné en 1940 au Stalag V B (Villingen) je me suis évadé, en octobre 1941, du Kommando Fonderie d'Ebingen, avec un Parisien dont j'ai oublié le nom (il travaillait chez Rateau en 1939); de plus, j'ai laissé au camp un copain dont je n'ai également pas souvenir du nom. Il était employé à la R.A. T.P. Si ces renseignements pouvaient me les faire retrouver ? »

Nous prions les camarades qui se reconnaîtraient dans les lignes précédentes de bien vouloir se faire connaître en écrivant à notre ami Viala.

Notre ami Jacques Allain, pâtissier à Fauville-en-Caux (Seine-Maritime), adresse pour 1958 à tous les copains ses meilleurs vœux de santé et de bonheur et un bonjour amical à tous ceux qui se souviennent encore de son nom.

(Voir la suite page 3)

## L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

Avec son habituel succès, a eu lieu, les 15 et 16 mars écoulé, le rassemblement annuel du Groupement des Amicales de camp de la Région Lyonnaise.

Le samedi 15, le Club du 16, de la rue Joseph-Serlin, vit se dérouler les réunions des diverses Amicales, réunions suivies par de nombreux camarades, dont beaucoup venus de Paris pour se retrouver dans la chaude ambiance fraternelle qui est de règle entre Saône et Rhône.

La journée du dimanche débuta par un émouvant pèlerinage au monument aux morts, dans l'île des Cygnes du Parc de la Tête d'Or.

Après cet hommage à ceux dont nos cœurs conservent fidèlement le souvenir, les membres des Amicales se retrouvèrent en foule à l'Assemblée générale, sous la présidence de Julien Toucane, vice-président de l'U.N.A.C., remplaçant notre président René Seydoux, retenu loin de Lyon par ses obligations professionnelles.

Parmi les assistants, citons, MM. Poncet, représentant M. Lafuge, directeur interdépartemental du Ministère des A.C. et V.G.; Gachet, délégué par M. Mallaret, secrétaire général de l'Office départemental; Villod, secrétaire général de l'U.F.A.C.; Mouisset, président de l'A.D.C.P.G. du Rhône; Patigny, de l'Association des Cheminots anciens combattants; Bienfait, de l'Association des anciens P.G. des P.T.T.; Ducret, de l'Association départementale des Déportés du Travail; Mme Catherine Morin, marraine du Groupement; M<sup>e</sup> Fauconnet, adjoint au maire de Lyon; Berthet, vice-président de l'U.N.A.C., président de l'Amicale nationale des VII, accompagné de Léger, Bidan, membres de son Bureau, et Deschamp, de la section de Marseille; Simonneau, président national des III; Gehin et Planque, de l'Amicale nationale des V; Hantisse, vice-président, et Bernheim, conseiller de l'Amicale nationale des VI; Vila, secrétaire général du IX C; Moysse, responsable du pool des journaux de l'U.N.A.C.; Jaeger et Mortier, des XII; Louis Pagay, délégué de l'U.N.A.C. pour la région lyonnaise; André Morizot, président du Groupement; la quasi totalité des membres des Bureaux et de nombreux adhérents des sections lyonnaises.

Morizot prend le premier la parole pour saluer et remercier tous les présents.

Avant de donner la parole aux divers rapporteurs, il constate

## CHEZ NOS AMIS LYONNAIS

avec plaisir que les sections lyonnaises, dans leur ensemble, continuent à prospérer et à conserver intact l'esprit des camps.

« C'est que l'esprit des Amicales existe », dit-il, « et ne se confond avec nul autre. Il n'est ni particulariste, ni exclusif, mais il se trouve fortement ancré en nous.

« C'est, en vérité, l'ennemi qui en est cause; en jetant péle-mêle, au hasard de ses fantaisies ou de ses nécessités, dans un enclos de barbelés, une masse d'hommes démunis de tout, il a institué entre nous une grande communauté d'âme qui se prolonge actuellement. »

Puis, c'est Lucien Vial (VIII) qui présente le rapport moral et rappelle que cette Assemblée générale est la quatorzième puisque c'est en 1943 que fut fondé le groupement.

Il salue le souvenir des camarades disparus au cours de l'année écoulée: Bouvier (X et XI); Deschamps (325); Pérole et Rigaud (1); Schleich (III); Marion (XII).

Il énumère ensuite les multiples manifestations du Groupement

lyonnais, toutes marquées par une réussite méritée.

En conclusion de son remarquable exposé, dont nous aimerions, — si nous n'étions limité par l'abondance des matières, — publier le texte intégral, il émet le vœu de voir les Lyonnais rester fidèles à leur Groupement.

« Vous avez su en faire », dit-il, « un véritable monument devant lequel on s'incline avec respect et, souvent même, avec envie.

« Vous l'avez construit pierre par pierre, et ses assises sont inébranlables, car elles reposent sur les plus beaux et les plus purs des sentiments humains.

« Vous avez été capables d'en faire un de ces petits coins de France propre... dont vous rêchiez pendant votre captivité.

« Dans un avenir plus ou moins proche, peut-être serez-vous appelés, en raison des événements qui se préparent, à prendre de graves décisions.

« C'est autour du noyau que se forme le fruit. Vous en avez un bon, sachez le conserver.

« Restez fidèles à votre esprit et à vos traditions. Que l'expérience, durement acquise dans le passé, vous permette de vous tourner résolument vers l'avenir..., confiants en votre force et guidés par votre indéfectible amitié. »

Salué par de vifs applaudissements, le rapport moral de Vial est adopté à l'unanimité comme l'est, ensuite, le compte rendu financier de Chatenoud, qui montre que la situation de la trésorerie du Groupement est saine, ce que confirme le rapport de la Commission de Contrôle, composée de Thibert, Meyer et Paradis.

De même sont approuvés le rapport présenté par Duivon, au nom de la Commission sociale, et celui de Thibert, sur le problème des fonds de Mutuelles.

Cet intéressant travail, qui constitue un historique parfait de cette question souvent étudiée dans ces colonnes, se termine par une motion demandant « le déblocage, au profit des œuvres d'entraide de l'Union Nationale des Amicales de Camps, de la dernière tranche de 100 millions restant

## L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

due sur la créance des Mutuelles de Camps, créance justifiée et reconnue au cours de la séance de l'Assemblée nationale du 25 août 1946 » et souhaitant « que l'U.N.A.C. envisage tous moyens, voire une action juridique si nécessaire ».

L'Assemblée procède ensuite, à mains levées et à l'unanimité, au renouvellement du Bureau qui est ainsi composé :

Président : Morizot (III); Vice-Présidents : Bornat (XII), Chalesin (XVII), Cercle, Tognan (IX), Commission d'Entraide, Wautot (I), Cercle et Administration; Secrétaire général administratif: Parrot (IX); Secrétaire général rapporteur : Vial (VIII); Secrétaire adjoint : Logeard (V); Trésorier général : Chatenoud (VII); Trésorier adjoint : Lacruche (XII); Membres : Duivon (XII); Fournel (XIII); Gabrel (D); Pagay (VII); Richard C. (VII); Vigié (III).

Morizot reprend la parole pour remercier les membres de l'Assemblée de la confiance qu'ils lui ont accordée ainsi qu'à ses camarades du Bureau.

Puis MM. Villod, Ducret, Mouisset, Poncet et M<sup>e</sup> Fauconnet apportent au Groupement le salut de leurs Associations et administrations.

Enfin, Julien Toucane, après avoir renouvelé les excuses et les regrets de René Seydoux, exprime son plaisir et celui de tous les visiteurs parisiens à se retrouver au milieu des Lyonnais et à se sentir entourés de leur amitié affectueuse.

En ce qui concerne la motion lyonnaise ayant trait aux fonds de Mutuelles, il précise que l'U.N.A.C. a déjà déposé, devant la commission compétente, créée par M. Tanguy-Prigent, un vœu dans le même sens, et exprime l'espoir que nous obtiendrions rapidement satisfaction... si le ministre des Finances... le veut bien.

Morizot clot la séance après que Bologne (VII) eut donné lecture d'une proposition de résolution concernant l'oubli dans lequel sont laissés les fonctionnaires tuberculeux de guerre quant aux congés de longue durée, proposition que nous reproduisons d'autre part.

Les membres de l'Assemblée se dirigent ensuite vers le Club de la rue Joseph-Serlin où un vin d'honneur précède le repas traditionnel qui allait réunir à Gerland plus de cent convives, dont de nombreuses femmes de camarades venues se joindre à nous pour cette fête de l'Amitié.

## Pour les fonctionnaires tuberculeux de guerre

Au cours de l'Assemblée générale des Lyonnais, notre camarade Bologne, des VII, a rappelé la proposition de M. Charrest, député, déposée, devant l'Assemblée nationale, et tendant à inviter le gouvernement à accorder aux fonctionnaires atteints de tuberculose en raison de la guerre les mêmes congés de longue durée que ceux attribués aux fonctionnaires ayant contracté leur maladie dans l'exercice de leurs fonctions, proposition renvoyée à la Commission de l'intérieur et dont voici l'exposé des motifs :

« Les fonctionnaires atteints de tuberculose contractée pendant la dernière guerre ou des suites de celle-ci et titulaires, de ce fait, d'une pension temporaire d'invalidité de 100 %, se trouvent actuellement, quant à la question des congés de longue durée, pâtir d'une inégalité de traitement vis-à-vis, tant des fonctionnaires ayant contracté leur maladie dans l'exercice de leurs fonctions, que des militaires de carrière dont la maladie a été imputée à leur service.

« En effet, la loi du 19 octobre 1946, portant statut général de la Fonction publique et attribuant, dans le deuxième alinéa de son article 93, la prolongation de trois à cinq ans des maxima de congés de longue durée à plein traitement, pour tuberculose, aux fonctionnaires ayant contracté leur maladie dans l'exercice de leurs fonctions, laisse en dehors du bénéfice de ces dispositions les fonctionnaires dont la maladie a été imputée à la guerre.

« Cette différence inéquitable est devenue illogique depuis la loi n° 49-983 du 23 juillet 1949, attribuant (art. 24) les mêmes prolongations aux militaires de carrière atteints de tuberculose, lorsque celle-ci a été reconnue imputable au service. (Elle est imputable dans tous les cas où elle donne lieu à l'octroi d'une pension d'invalidité, a précisé le ministre de la Défense nationale, dans une note du 17 février 1950, adressée à MM. les généraux gouverneurs militaires, relative à l'application de l'art. 24 de cette loi.)

« D'autant plus que bénéficient de cette loi, non seulement les

militaires de carrière pensionnés « guerre », mais aussi ceux pensionnés « hors guerre ».

« Le maintien à trois ans et deux ans des maxima des congés à plein traitement et demi-traitement pouvant être octroyés aux fonctionnaires atteints de tuberculose imputée à la guerre et pensionnés à ce titre « guerre » s'avère donc maintenant contraire à l'équité.

« Il serait urgent, pour être efficace, de réparer l'oubli dans lequel ceux-ci se trouvent laissés, en portant la durée de ces maxima à cinq ans et trois ans pour ceux qui n'avaient pas épuisé les trois premières années de congé à plein traitement accordées soit au 19 octobre 1946, soit pour le moins au 13 mars 1948, date de la première instruction n° 4 de la loi du 19 octobre 1946, portant statut général de la Fonction publique (instruction dont le titre V maintient sans changement le régime des congés de longue durée) applicable aux fonctionnaires mobilisés, fixé par l'article 4 de la loi du 19 mars 1938 : trois ans à plein traitement, deux ans à demi-traitement, et en accordant à ceux qui se trouveraient, à la date choisie entre les deux précitées, dans la deuxième période de deux ans, une année supplémentaire de congé à demi-traitement.

« La réparation ainsi apportée à l'injustice en question n'aurait, par ailleurs, que des incidences budgétaires extrêmement faibles — de plus non renouvelables — vu le petit nombre d'intéressés : 200 au maximum. »

## PENSONS AUX VILLÉGIATURES

Sous ce titre, nous insérerons tous les renseignements susceptibles de guider nos camarades dans le choix du lieu de leurs vacances prochaines.

### Côte de Beauté

Vacances en chalet - camping. Confort, 100 mètres de la mer, dans les pins.

Pension complète depuis 790 fr. par jour (places limitées).

Ecrire à la Direction : Delage, village de camping; Royan (Charente-Maritime).

Séjours balnéaires ou familiaux. Ecrire : R. Sergent, délégué social, Royan (Charente-Maritime).

St-Augustin-sur-Mer : en bordure de forêt, pêche.

Maison familiale de repos comme chez soi.

1.500 fr. tout compris; prix spéciaux pour enfants.

Ecrire : Pension Marcelle, St-Augustin-sur-Mer (Charente-Maritime).

## Nouvelles et échos

### Louison Bobet a choisi...

On ne sait pas encore avec certitude quelles seront les grandes vedettes du Tour de France. Mais déjà, tout porte à croire que Louison Bobet en sera...

Outre cet article révélateur, vous lirez, dans le N° 26 de « Sport-Mondial » : Macquet veut savoir sa limite; Paris-Roubaix passés et à venir; Bons pour la Suède; Le cœur d'Ilse Konrads a son secret; Plaquera, plaquera pas? Ce qu'on n'avait jamais dit sur les stocks; L'heure automobile; Le Red Star veut quitter Paris; L'âge des champions; « Sport-Mondial Télévision »; Bing Crosby sportif... et d'autres articles inédits, sous la signature de Roger Frankeur, Albert Baker d'Isy, Raymond Thoumazeau, etc. Des palmarès. Tous les résultats. Les inimitables dessins de Pellos et ses fameux « Pieds Nickelés ».

« Sport-Mondial », en vente partout 100 fr., ou envoi contre 105 francs en timbres: « Sport-Mondial », 12, rue Chapon, Paris-3<sup>e</sup>. (Etranger et Union Française : 110 francs français.)

### Une exposition itinérante de la captivité

Organisée par la F.N.C.P.G., une exposition itinérante sur la captivité 1939/1945 a été inaugurée, le mercredi 2 avril, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles notre camarade André Barrier, représentant

Cette intéressante caravane va sillonner la France, allant de ville en ville où elle sera présentée au profit de la caisse des Associations départementales.

Souhaitons qu'elle y trouve le succès qu'elle mérite.

DEPUIS 1945 RADIO-CARILLON EST SPÉCIALISÉ A FOURNIR AUX CAMARADES A.P.G. POUR LE MEILLEUR PRIX, LE MAXIMUM DE QUALITÉ

conditions de garantie uniques en France!



LA FORMULE MODERNE DU POSTE MOYEN  
CARILLON 644 6 LAMPES  
CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ  
EFFICACITÉ 60 à 70 %  
MODÈLE LUXE 19.900



UN POSTE TRÈS MODERNE AVEC GRAND CADRE  
A AIR ORIENTABLE  
EFFICACITÉ A PLUS DE 95 %  
MODÈLE GRAND LUXE 26.500



Tous les appareils sont entièrement garantis trois ans, aussi bien pour les pièces que pour la main-d'œuvre, lampes 8 mois.  
RADIO-PHONO 966 6 LAMPES  
GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ - TROIS VITESSES - 2 SAPHIRS - DISQUES ORDINAIRES ET MICROFILLONS 38.250

GRAND CHOIX : RADIO & RADIO-PHONOS 12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES  
ELECTROPHONE - POSTE PILES-SECTEUR  
ELECTROPHONE A TRANSISTORS FONCTIONNE SUR PILES  
CATALOGUE gratuit

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G.  
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18<sup>e</sup> - TÉL. : MON. 47-99 Métro : BARBES-ROCHECHOUART  
TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1<sup>er</sup> ÉTAGE-DROITE

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE  
FACILITÉS DE PAIEMENT  
SANS FORMALITÉS

15% DE REMISE A.P.G. SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE

L'instabilité des prix des matières premières et des pièces détachées, et la constante progression des taxes,

## Face à la "flambée des prix"

Ce n'est pas faire preuve d'un pessimisme exagéré que de constater que nous assistons actuellement à une « flambée des prix ».

Même les services officiels, qui s'efforcent de limiter le développement de cette tendance à la

hausse de la plupart des produits de consommation courante, sont amenés à reconnaître que l'indice général du coût de la vie est en constante augmentation et que tout ce que l'on peut espérer c'est une stabilisation du cours présent des marchandises.

C'est pourquoi, plus que jamais, dans tous les foyers, même parmi les plus aisés, on se rend compte de ce qu'il n'y a pas d'économies négligeables, si minimes qu'elles puissent paraître... à première vue.

Or, celles que chacun d'entre nous peut réaliser, en utilisant les carnets d'achats mis à sa disposition par le Groupement économique d'achats, sont loin d'être minces puisqu'elles sont de l'ordre de 10 à 30 %, selon les cas.

Ceci sans préjudice des avantages que présente le service « crédit » instauré par le G.E.A. et qui permet d'acquiescer, dans l'immédiat, aux meilleures conditions actuelles et sans formalités compliquées, tant d'articles dont le prix futur est bien difficile à déterminer avec une autre certitude... que celle de la hausse.

De cela, tous ceux qui ont déjà eu recours aux services du G.E.A. sont certainement convaincus.

Quant aux autres, il leur suffira d'en faire l'expérience, — en demandant tous renseignements souhaitables au G.E.A., 4, rue Martel, Paris (10<sup>e</sup>), — pour se rendre compte de l'intérêt d'un système qui, depuis plus de douze ans, a amplement prouvé qu'utiliser G.E.A. c'est augmenter son pouvoir

# "LE LOUIS" PERD LA NOTION DU TEMPS

3

Comme chaque dimanche après-midi, « le Louis » ronflait consciencieusement sur sa paillasse.

C'était invariablement, ce jour-là, son occupation favorite. Lorsqu'il rentrait au Kommando, vers 14 heures, il allait droit à sa couchette, suspendait avec précaution une musette rebondie et enlevait, tout de suite, ses souliers.

Puis, sans perdre un instant, il s'allongeait sur son grabat, avec une mine satisfaite. Cinq minutes plus tard, on aurait cru entendre, dans la pièce, un moteur d'avion, tournant à plein régime, avant le décollage.

Généralement, le Louis dormait ainsi jusqu'à la nuit tombante, avec de multiples variations dans l'intensité des ronflements. Le bruit ne le dérangeait en aucune façon : on pouvait chanter, crier, danser à ses côtés, il n'en continuait pas moins à imiter les grondements d'une « Panzerdivision » montant à l'assaut, avec, de temps à autre, des chuintements de pompe désamorçée.

Il commençait, d'ordinaire, à s'étirer vers 19 heures, se frottait les yeux et poussait quelques bâillements. Après quoi, ayant repris conscience des choses extérieures, il fourrageait aussitôt dans sa musette.

On le voyait alors s'empiffrer une demi-boule de pain, un gros morceau de lard et une tranche de fromage, le tout arrosé d'une bouteille de cidre, la boisson du pays.

Bien repu, il émettait quelques rots sonores, jetait un ou deux regards inexpressifs sur les autres pensionnaires du Kommando, puis après une série de bâillements, il se rendormait paisiblement.

Par ce dimanche d'hiver, le Louis était donc, comme d'habitude, plongé dans un sommeil profond. Il y avait peut-être deux heures qu'il était parti au pays des songes, quand le grand Arnold proposa à la ronde :

— Dites donc, les gars : si on buvait le Most du Louis ; qu'est-ce que vous en dites ? (Le mot Most étant, en Haute-Souabe, l'appellation réservée au cidre.)

Cette suggestion reçut un accueil enthousiaste et la bouteille fut vidée en un clin d'œil.

La dégustation terminée, André, un Parisien, fit signe à tout le monde d'approcher et dit à mi-voix :

— Vous ne savez pas ce qu'on devrait faire ? Ecoutez-moi bien !... Des approbations joyeuses et des cascades de rires montrèrent que le plan exposé recueillait l'adhésion générale.

— D'accord, on va se marrer cinq minutes !

— Vite, dépêchons-nous, il va faire bientôt nuit !

De fait, quelques instants plus tard, le gardien fit une apparition furtive pour signaler qu'il était d'heure du « Brot ». Plusieurs camarades parlaient, en effet, vers 17 heures, pour aller casser la croûte chez leur fermier... et soigner le bétail. Le gardien, un bon gros débouffé, s'en allait lui-même au Gasthaus « Zur Post » se restaurer copieusement.

Dès qu'il eut le dos tourné, les préparatifs allèrent grand train. Tout d'abord la musette du Louis fut vidée de son contenu : le lard, le pain et le fromage disparurent comme par enchantement.

La montre du dormeur, un gros oignon qui avait un tic-tac de pendule, fut réglée sur 6 heures (c'était l'heure du réveil).

A un signal, tous les membres du Kdo, préalablement dévêtus, commencèrent à s'habiller.

C'est alors que Marcel, l'homme de confiance, secoua le Louis énergiquement.

— Allez, magne-toi, le gardien est déjà monté une fois !

Hébété, le Louis clignait des yeux, en cherchant à rassembler ses idées.

— Oh, tu rêves encore, Louis ! Remue-toi un peu.

« C'est pas tous les jours dimanche ! »

Le Louis avait toujours des réveils pénibles. Il lui fallait au moins une demi-heure pour se réveiller tout à fait. Un de nos précédents gardiens se mettait en transes, chaque matin, quand il le voyait, à moitié endormi, lacer ses chaussures.

— Alors, tu te décarcasses, oui ? Le Chleuh va pas tarder à pousser une goulante !

Sans dire mot, le Louis commençait à déplier ses longues jambes et à chercher ses leggings.

— Ah ! vivement ce soir qu'on se couche ! soupirait le grand Arnold, en s'étirant.

— T'as raison. On y crèvera chez les Baours. Hein, Louis, c'est pas ton avis ?

La loquacité n'était pas une des caractéristiques principales du Louis. Bâillant comme un crocodile sur les bords du Nil, il ajustait placidement ses bretelles, sans prendre garde aux interjections qui lui étaient destinées.

— Grouille-toi un brin, allons ! T'es pire qu'une jeune mariée.

— T'as vu l'heure ? Allez, dé-

canille en vitesse, avant que le croquant remonte.

Indifférent aux quolibets, le Louis décrochait sa musette, tout en s'assurant que la bouteille vide s'y trouvait.

Puis, les épaules voûtées, traînant les pieds, il prit la direction de la porte, semblant ignorer les sarcasmes qui pleuvaient sur lui. Il est vrai qu'il en avait l'habitude : la même scène se renouvelait à peu près quotidiennement.

Dans sa ferme, le Louis était vaucher : c'est pourquoi il partait toujours le premier, son patron s'étant plaint à diverses reprises de ce qu'il arrivait en retard.

Dehors, il faisait nuit, exactement comme chaque matin. Par un sentier prenant naissance à vingt mètres du Kdo, le Louis évitait l'agglomération et débouchait sur la route de Fürmoos, habituellement désertique aux heures matinales. La ferme où il travaillait était située en lisière d'une forêt, à trois kilomètres du village.

Le Louis marchait pesamment, mais à vive allure, tout en ruminant de sombres pensées :

— Fait pas chaud ce matin. L'hiver n'en finit pas ici. Quelle vie ! Faut toujours bosser ! Et mon Baour qui va encore rouspéter que je suis pas en avance. Tous les jours, c'est pareil : il gueule comme un putois quand j'arrive. Tiens quelqu'un qui s'amène : c'est rare à c'theure-ci ! Ah ! c'est le père Jose, de la Ferme Rouge : il est bien matinal pour aller au patelin !

— Morgen !

— Guten Abend !

— Tiens, qu'est-ce qui lui prend, au père Jose : l'est pas encore réveillé. Quel vent ce matin ! Mauvaise journée qui se prépare ! Dire que, dans cinq minutes, je vais entendre le Baour ronchonner comme d'habitude !...

Mais grande surprise, en arrivant à la ferme ! Le père Maucher, un grand diable, aux moustaches de phoque, l'accueillit avec un large sourire.

— Gut, Ludwig, prima, prima ! Autre surprise quand le Louis pénétra dans l'étable : la patronne était en train de traire les vaches, chose qu'elle ne faisait que le dimanche soir.

Aussi rayonnante que son mari, elle s'empressa de lui repasser le seau et le tabouret dont elle se servait l'instant d'auparavant.

— Qu'est-ce qu'ils ont aujourd'hui, pensait le Louis. Ils ont l'air de bon poil. C'est pas souvent que ça leur arrive !

Mais ce n'était pas un homme à se torturer la cervelle longtemps. Il se mit immédiatement à la besogne : 22 vaches à traire, à nettoyer, à faire manger et boire. Deux heures et demie à trois heures de travail, à condition de ne pas perdre son temps. Il faut dire qu'une fois lancé, le Louis ne flânait pas : c'était un ouvrier consciencieux et qui connaissait le métier.

Quand il eut fini, le Baour l'appela pour le « Koffee trinken ». C'est à ce moment que le Louis remarqua que son patron portait

encore le pantalon qu'il mettait pour aller à la messe. Et, chose bizarre, Elsa, la fille de la maison, avait également sa robe du dimanche.

Toutefois, le Louis avait autre chose à faire que de se livrer à de subtiles déductions : la miche de pain et le pot de lait accaparèrent bien vite son attention. Et, pour ce qui était de la mastication, il fallait se lever matin pour le battre de vitesse ! Même le Baour, un vorace de première, ne lui arrivait pas à la cheville, sur ce chapitre-là.

Tout en engloutissant des bouchées comme le poing, le Louis recommandait de trouver que la vie a du bon. Le père Maucher avait perdu sa mine rébarbative. La vieille servante, d'ordinaire si renfrognée, lui souriait de toute sa mâchoire édentée. Jusqu'à la patronne qui lui apportait maintenant un morceau de brioche, en répétant des : « Ludwig, gut Arbeiter ! »

Décidément, on était aux petits soins pour lui.

Les joues calées, le ventre bien plein, le Louis se disposait à retourner dans l'étable, lorsque la patronne lui dit d'un ton aimable :

— Jetzt, fertig. Lager gehen. Es ist zeit, zeit ! Devant sa physiologie ahurie, la fermière essayait de préciser avec des gestes :

— Ja, ja, jetzt zum Lager gehen ! Schlafen.

« Heute, ist Sonntag. Du verstehen ? »

Il faisait des efforts pour comprendre : « Sonntag, Sonntag, mais ça voulait dire dimanche ». Il réfléchissait, les sourcils froncés :

— Le Baour et la fille ont leurs habits du dimanche. La patronne traçait les vaches quand je suis arrivé. Et le père Jose m'a dit « Guten Abend ».

« Mais c'est clair. Y a pas de doute ! On est encore à dimanche soir. C'est les corniaux du Kdo qui m'ont joué un sale tour. Ah, la bande de vaches ! »

Enfilant rageusement sa capote, le Louis marmonna un rapide « Gute Nacht » et reprit la route à longues enjambées. Une colère froide lui faisait allonger le pas.

— Les salauds, les sauvages, ils vont me le payer. L'air frais aidant, son irritation était tombée quand il atteignit le Kommando. De plus, il estimait peu diplomatique d'affronter ouvertement les vingt énergumènes qui logeaient avec lui.

Des clameurs, des cris de bêtes fauves saluèrent son entrée, à tel point que le gardien entrebâilla sa porte, craignant une bagarre générale.

Sans se préoccuper des faces hilares qui l'apostrophaient de toutes part, le Louis se dirigea directement vers sa couchette. Ses traits ne paraissaient pas refléter de contrariété : cependant, à ses yeux, on devinait qu'il goûtait fort peu la plaisanterie.

Mais, en homme sage, il préférait, devant la meute hurlante, ne pas manifester son mécontentement. C'est à peine si ses proches voisins l'entendirent répéter, pendant qu'il se déshabillait : « Bande de vaches, bande de vaches ! »

Le résultat imprévu de l'histoire fut que notre Louis dut, par la suite, aller, chaque dimanche soir, chez son fermier, pour s'occuper du bétail.

Et, de cela, il en garda rancune, aux promoteurs de la farce, jusqu'à la fin de la captivité...

Mle 23.653.

## LE CARNET DU V B

(Suite de la page 1)

Notre ami Raymond Dalby, Collège de Flers (Orne), l'ancien artiste peintre du Waldho et de Waldkasern, envoie ses amitiés aux anciens et ses bons souhaits à tous. Il nous fait part de sa participation aux Journées manuelles de la Pentecôte. Au plaisir de te revoir, cher ami Dalby !

Notre ami Ernest Barrière, de Rieux-Minervois (Aude), nous adresse ses vœux qui, pour être un peu tardifs, n'en sont pas moins sincères, et nous souhaite que 1958 serre davantage les liens qui nous unissent tous anciens prisonniers.

« Nous ne pouvons pas oublier », nous dit notre ami, « toutes nos misères, et la France a besoin de nous dans la conjoncture présente. »

S'il y a des anciens de la Saline de Bad-Durrheim, qu'ils se mettent en rapport avec notre ami Barrière.

Notre ami E. Richard, notaire à Epieds-en-Beauce (Loiret), nous adresse ses vœux les meilleurs à tous les camarades (Bureau et amicalistes) et leurs familles « en particulier à Milo Gehin que je connais le mieux, mais à tous ma cordiale sympathie ».

Nous espérons que nous aurons la joie de rencontrer notre sympathique notaire au Mans pour la Pentecôte.

Notre ami Tardivel, 39, rue des Creuses, à Draveil (Seine-et-Oise), nous envoie ses bons vœux pour l'Amicale et son bon souvenir aux anciens de Klosterkasern. Nous le remercions de sa longue liste d'adresses. Nous allons faire le nécessaire pour contacter tous les camarades.

Notre ami Jean Raynal, 10, rue Porte-Tourne, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), nous envoie la lettre suivante :

« J'ai reçu avec un très vif

plaisir le colis que vous m'avez adressé au nom de l'Amicale, à l'occasion des fêtes du Jour de l'An. Je vous remercie de ce geste de l'Amicale à mon égard, qui me touche profondément. Veuillez transmettre à tous mon amical souvenir et mes remerciements très sincères. Transmettez également, par la voie de notre journal, mes vœux d'heureuse année à tous nos amicalistes et pensées toutes particulières à nos chers malades. »

Notre ami l'abbé Evariste Maitre, curé de Morages, par Buxy (Saône-et-Loire), nous écrit :

« Ce fut une agréable surprise de recevoir, il y a quelque temps, « Le Lien » qui est bien présent. C'est à la gentillesse d'un camarade de captivité (sans doute d'un Autunois), qui se fera bien connaître un jour, que je dois cette surprise ; mais, dès à présent, je l'en remercie cordialement. »

« Je fus heureux d'avoir des nouvelles fraîches de certains camarades avec lesquels j'ai vécu un certain temps (en particulier, le dynamique abbé Petit). »

« Ayant fait partie, les dernières années de captivité, du V C, étant aumônier de l'hôpital des prisonniers (Saint-Agnès), à Fribourg - en - Brisgau, j'avais moins de contact avec les camarades du Stalag V B. Cependant, les amis de captivité ne s'oubliaient pas. J'en ai revus plusieurs avec joie. Je serais heureux de les revoir tous, mais un long voyage me sépare de certains. Cependant, les vœux du Jour de l'An prouvent que cette amitié P.G. est toujours vivante. »

« D'ailleurs, chaque année, à tour de rôle, nous nous réunis-

sons entre plusieurs camarades : A. Flory, A. Dupois et Mme Chuzeville, la mère de notre camarade F. Chuzeville, tué dans un Kommando de campagne par un bombardement, à Holtzhausen, je crois. C'est toujours avec beaucoup de gaieté que nous nous retrouvons ensemble pour évoquer un passé déjà lointain, mais immortel. Je termine en vous offrant mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année que vous transmettez à vos propres collaborateurs que j'ai connus au Stalag V B. »

Notre ami Jean-Paul Bardier, Le Fleu, par St-Médard-de-Guizières (Gironde) nous envoie un souvenir pour la réunion du 2 février.

« Je regrette — nous dit-il — très sincèrement de ne pouvoir y assister moi-même ; peut-être y retrouverais-je des camarades, mais cela est peu probable, n'ayant passé du V A au V B qu'au début de 1943, ayant toujours suivi un seul Kommando de ferme sans rien connaître de Villigen V B et très peu du V A, à Ludwigsburg. En dehors de mon Kommando d'Hausen-ob-Urspring, j'ai connu l'hôpital civil, en 1943, d'Ehingen (Donau), d'où je suis parti, le 12 novembre, pour l'hôpital de Wehrkreis V A, V B, V C, de Weingarten (Ravensburg), d'où je suis parti D.U., le 1<sup>er</sup> avril 1944, pour rentrer en France, le 6 du même mois. Ce qui fait que je ne connais que très peu d'anciens. Mais cela ne fait rien et continuez votre œuvre. Je vous fais confiance et suis de tout cœur avec vous. Agréez mes bien sincères et cordiales amitiés P.G. ainsi que tous mes meilleurs vœux et souhaits pour la nouvelle année, sans oublier la grande famille qu'est notre Amicale V B. » (Voir la suite page 4)

### DEMANDE D'ATTESTATION

Notre ami Roger Mabouires, 44, boulevard François-Duparc, à Marseille, désirerait entrer en relations avec des camarades de Kommando l'ayant connu, en vue de réunir des attestations pour son dossier d'évadé.

Lui écrire directement ou à l'Amicale.

## Nos réunions mensuelles

Il est rappelé à tous nos adhérents que la réunion mensuelle de l'Amicale a lieu, le premier jeudi de chaque mois, au Club du Bouthéon, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>), à partir de 18 heures.

Un repas amical au prix de 400 francs réunit ensuite tous les participants.

Ces réunions remportent de plus en plus de succès. A la réunion de mars, nous étions plus de 40 convives. L'ambiance est agréable, l'amitié règne en maîtresse et chacun,

emporte une bonne dose d'optimisme pour le mois.

Venez donc, chers amis, vous désintoxiquer du souci de la vie quotidienne en venant retrouver vos anciens copains de captivité. Si on y raconte des histoires, elles ne sont pas toutes du cru 1940-1945. Mais toutes vous mettront le cœur en joie.

Venez avec votre femme et vos enfants. Ils ne regretteront pas leur soirée.

Anciens du V B, réservez donc votre soirée du premier jeudi du mois à votre Amicale.

Waterman



traînée à l'HEXA-fluid

## Un album de photos du V B

Nous sommes heureux de signaler à nos camarades qu'un Album-photos de la captivité a été constitué et mis à leur disposition au siège de l'Amicale.

Dans cet Album-photos, réalisé par notre camarade Perron, responsable du journal, vous pourrez voir des photographies inédites prises par les Allemands pendant la captivité.

Il y a surtout des vues du camp et du Waldho. Notre ancien « ami » Goetz et son Jules y sont parfaitement visibles. Nous dirons même que certaines photos ont dû être

prises par le fameux tandem. On y voit la preuve du « génie créateur » du « Grand bâtisseur » qu'était le commandant du camp.

Malheureusement, pour que cet Album-photos soit complet, il faudrait des vues de Kommandos. Il y a bien parmi nos adhérents des possesseurs de photos souvenirs. Qu'ils nous les adressent. C'est pour l'Amicale.

Nous signalons que cet Album-photos a été mis par son créateur à la disposition des amicalistes qui peuvent venir le consulter à tout moment.

(Suite de la page 3)

Nous remercions nos deux amis de leur confiance. Bien sûr, tous les anciens P.G. du V B ne se connaissent pas tous entre eux. C'est même la majorité des membres de l'Amicale qui a pérégriné à travers les divers Kommandos du Stalag; aussi les connaissances étaient-elles restreintes. Mais l'Amicale est le rassemblement de tous ceux qui se souviennent, de ceux qui n'ont pas oublié le serment fait en captivité de rester fidèle à l'esprit prisonnier.

Notre ami Jean Peugeot, 24, avenue de la Gare, à Saint-Claude (Jura), nous envoie de ses nouvelles :

« ... Puisse cette année nouvelle vous apporter toute la joie que vous en attendez. Pour moi, que sera-t-elle ? Je ne sais, mais elle commence bien mal. Ma femme vient de descendre à l'hôpital où on doit l'opérer de l'appendicite. Je dois retourner à Lyon pour la nième fois en clinique à cause de mes reins. Voici déjà huit ans que je me fais soigner, sans grand résultat. Sera-ce cette fois l'ablation du rein ? Je ne sais ! Ma femme garde mes quatre enfants. Je n'ai qu'un petit salaire d'ouvrier. Pour cette année, je ne vous enverrai pas ma cotisation. Veuillez m'en excuser. A tous ceux qui m'ont connu mon cordial souvenir, plus particulièrement aux camarades Raoul Curtigny et Emile Amboletti. »

Notre ami Joseph Toussaint, au Brabant, La Bresse (Vosges), envoie à tous ses vœux les meilleurs et souhaite que l'année 1958 soit particulièrement prospère pour l'Amicale.

Notre ami Pontana, 66, boulevard de la Corderie, à Marseille, adresse « au seuil de la nouvelle année ses meilleurs vœux pour 1958 à ses camarades P.G. du V B, à tous les membres du Bureau, sans oublier les anciens de Tüttlingen, Kommando de la Tannerie : Homeyer, Roger Béraud, Léo Duroc, Jean Sorot ainsi que notre abbé Péry et tous ceux des Kommandos voisins. »

Notre ami Louis Lombard, 31, rue aux Pareurs, à Abbeville (Somme), nous écrit :

« Bientôt l'année se termine avec ses joies et ses peines. Et, ce soir, je viens de parler de nos peines. Ici, à Abbeville, j'ai un de mes bons amis de captivité qui est décédé. Je l'ai connu dans les barbelés au Kommando 15.001, à Berau-Halde, et, depuis, nous sommes restés en

excellente amitié. Il laisse sa femme avec huit enfants dont l'aînée a 19 ans. Je ne sais s'il fait partie de notre Amicale. Je ne le pense pas. Etant un travailleur acharné, il sortait rarement le dimanche. Un de mes grands amis, Michel Lerrain, employé S.N.C.F., à Longueau (Somme) et habitant Amiens, est également décédé, en novembre, à l'âge de 45 ans. Il laisse une femme et un enfant de 12 ans. J'ai vécu quatre ans avec lui, au même Kommando de Berau-Halde. Voici donc une bien triste fin d'année pour moi. Je crois qu'il serait bon de publier un petit mot dans notre prochain journal annonçant ces tristes nouvelles et pour montrer à mes camarades amicalistes à travers le pays que toujours le mot *solidarité* n'est pas vain. »

Nous présentons aux familles de nos pauvres camarades décédés les condoléances de l'Amicale. Nous prenons une grande part à leur douleur et remercions notre ami Lombard de sa communication.

Notre ami Hubert Antoine, à La Voivre (Vosges), nous écrit :

« Merci à la générosité des camarades. Notre fils aura son Noël. Il sera heureux de toutes ces friandises... »

Notre ami Pierre Mellière, à Magny (Haut-Rhin), nous prie de transmettre à tous ses camarades du Kommando d'Althausen-Wurtemberg ses sincères amitiés.

Notre ami Jean Declercq, 12, rue Montesquieu, à Mons-en-Barœul (Nord), présente ses vœux les meilleurs à tous les amis de l'Amicale. Nous le remercions du tract P.G. qu'il nous a adressé. Tout ce qui touche le mouvement prisonnier est nôtre. Bien entendu, notre but principal est l'entraide, mais nous n'oublions pas non plus nos justes revendications. D'ailleurs, notre ami Moysé, dans les pages de l'U.N.A.C., prend nettement posi-

tion pour la défense de nos droits. Et nos amis nous trouveront toujours à la pointe du combat lorsqu'il s'agit de les défendre.

Notre ami Welté, de La Bresse (Vosges), adresse « ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 1958. Plus les années passent, plus nous avons tendance à oublier les mauvaises heures passées ensemble. Souvenons-nous — dit Welté — et rappelons-nous que notre amitié est née des épreuves. »

Notre ami Maurice Berteaux, rue de la Gare, à Bourg-Fidèle (Ardennes), adresse son bon souvenir à tous les amis du V B.

Nous recevons les vœux de notre ami César Denis, 38, rue Gallieni, à Mouvaux (Nord). Transmis aux anciens du V B, ainsi que ceux de l'ami Joseph Bernard, 1 bis, place du Théâtre, à Etampes (Seine-et-Oise).

Notre ami Jules Bessonnet, 23, rue du Vieux-Colombier, à Paris (6<sup>e</sup>), nous adresse ses meilleurs vœux pour 1958 ainsi que son amical souvenir.

Merci à notre ami Albert Debeir, 5, rue des Meuniers, à Lille (Nord), pour son don pour l'Amicale et pour ses vœux.

Notre ami Georges Doebelin, à Champagny (Haute-Saône), envoie son amical bonjour à tous et en particulier à Pierre Mar-

tin, Marcel Bourdeix, l'abbé Cécron.

Notre ami Marcel Jallon, à Lusse (Vosges), adresse par « Le Lien » un amical bonjour et ses meilleurs vœux à tous les V B et spécialement à ceux d'Aach-Linz, Kommando 7.020.

Notre ami Gilbert Roger, à Cervion, par Maubert - Fontaine (Ardennes), envoie ses félicitations pour la bonne marche de l'Amicale et sa parfaite organisation. « Bravo ! pour la tombola. Bonjour à tous les copains et en particulier aux anciens de Schramberg. »

Notre ami J. Rogier, instituteur à Liart (Ardennes), envoie ses meilleures amitiés et ses vœux à tous les copains du V B de Villingen et Tailfingen, Kommando 20.002.

Notre ami Jean Nassoy, 37, avenue de la République, La Ferté-Bernard (Sarthe), envoie son meilleur souvenir à tous les camarades de Tailfingen, Waldhôtél, etc... Nous espérons le voir, à la Pentecôte, au Mans, pour les Journées provinciales du V B. Allo ! les gars de la Sarthe, nous comptons sur vous !

Notre ami Henri Delagnes, 11, rue de l'Abbé-Glatz, Bois-Colombes (Seine), nous envoie ses meilleurs vœux pour 1958 et ses bonnes amitiés à tous et en particulier aux anciens de Tailfingen.

Notre ami René Saurat, 25, rue Pierre-d'Aragon, à Toulouse (Haute-Garonne), adresse son amical souvenir à tous les anciens de Vohrenbach, avec ses vœux de parfaite santé.

Notre ami René Fouchs, 4, avenue du Général-Leclerc, à Sedan (Ardennes), nous demande de présenter toutes ses amitiés aux anciens de Schweningen et du Waldho ainsi que ses meilleurs vœux pour l'année 1958.

Notre ami Hubert Jacquot, 22, avenue Félix-Faure, à Rambervillers, envoie ses amitiés aux anciens d'Unterkirnach.

Notre ami Lucien Boucher, 17, rue Jean-Jaurès, La Villa-d'Ay, par La Villa-Magenta (Marne), envoie ses meilleurs vœux pour 1958 et souhaite longue vie et prospérité à l'Amicale.

Notre ami Honoré Gamberre, 37, rue Bourgneuf, à Hyères (Var), présente ses vœux les meilleurs aux camarades du camp de Villingen.

Notre ami Paul Genoud, à Fessy-Bons (Haute-Savoie), envoie toutes ses bonnes amitiés aux camarades du Waldhôtél.

Notre ami Maurice Lechevallier, qui était en traitement à l'hôpital de Caen et dont nous espérons avoir de bonnes nouvelles, nous prie de transmettre son amical bonjour aux camarades du V B et en particulier aux anciens du Kommando de Goshelm.

Notre ami Marcel Mathieu, à Bellechaume (Yonne), nous écrit :

« Je viens vous remercier pour le beau colis de Noël que j'ai reçu. Mes enfants étaient très heureux. Je vois que notre Amicale marche bien. Cette semaine, je vous ai fait parvenir le montant de trois carnets que j'ai vendus. Dans cette lettre, je vous joins le pouvoir que j'ai découpé dans « Le Lien », ne pouvant être parmi vous à l'Assemblée générale. J'espère aller à Paris pour Pâques et j'espère revoir quelques-uns des camarades que depuis longtemps je n'ai rencontrés... »

A notre ami Mathieu nous demandons de faire coïncider sa visite avec un jeudi et, si possible, le premier jeudi du mois pour l'Assemblée mensuelle.

Notre ami Château, 12, rue Ambroise-Paré, à Colombes (Seine), très pris par son commerce, regrette de ne pouvoir assister à nos assemblées. Voici sa lettre :

« Ce serait avec un très réel plaisir que j'assisterais aux réunions, ce qui permettrait, je l'espère, de revoir de vieux amis. Malheureusement, mon travail ne me le permet pas et je le regrette infiniment. J'ai toutefois conservé un contact très poussé avec quelques bons vieux copains et suis même le parrain de la fille d'un de ceux-ci. Veux-tu transmettre tous mes bons souvenirs et mes meilleures amitiés à tous les anciens copains et en particulier aux Kommandos de Tailfingen et, si possible, à ceux de Stuttgart-Feuerbach où j'ai été versé à la fin (V A), sans oublier naturellement tout le Bureau... »

(Voir la suite page 6)

## CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhôtél, V B)

Propriétaire récoltant Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

## Nos artistes en activité

Nous sommes heureux de signaler aux anciens du V B la belle activité déployée dans le monde du spectacle par ceux qui, dans les différentes troupes artistiques du Stalag, n'ont pas ménagé leur talent pour nous procurer des heures de détente.

Aussi est-ce avec joie que nous relevons dans les programmes de théâtre le nom, en vedette américaine, s'il vous plaît, de notre

ami Yves Gladine, qui joue au Théâtre en Rond dans la pièce célèbre « Ouragan sur le Caine ». Les critiques de théâtre ont été unanimes pour saluer la belle création faite par notre ami Yves. Nous n'avions pas jusqu'à présent l'occasion de signaler à nos camarades l'activité théâtrale de notre grand ami Yves Gladine. Aussi nous espérons que la magnifique création qu'il vient de réaliser dans « Ouragan sur le Caine » va lui mettre le pied à l'étrier et que nous le verrons dans d'autres grands rôles dignes de sa classe qui éclate et de son talent qui est immense. Mais on nous signale que le « Frère Yves » serait attiré par la peinture...

Un autre ancien du Stalag tient lui aussi une grande place sur une scène parisienne : notre ami Roger Saget, qui joue actuellement dans la pièce de Paul Feval « Le Bossu » avec la troupe de Dacqmine au Théâtre de l'Apollo. Notre « rondeur » y interprète le rôle du spadassin Coquardasse. Allez voir la pièce, vous y retrouverez notre Robert tel qu'il était au Stalag.

Notre ami André Chamu a cessé toute activité théâtrale pour se consacrer à la radio et au cinéma. Tous les quinze jours, il présente au Théâtre Mogador « La Tribune des Vedettes », une des plus importantes émissions de variétés de la R.T.F. Par les ondes, sa voix, qui nous est familière, pénètre dans nos foyers et nous, ses anciens compagnons de captivité, sommes heureux de l'entendre.

Nous signalons également à nos amis la belle activité cinématographique de l'ancien directeur de

la troupe artistique du Waldho. Le sympathique Antoine Petitjean est devenu un des maîtres de l'enregistrement du son. Vous avez pu voir dans le générique de tous les films importants le nom de notre ami comme ingénieur du son. Les grands metteurs en scène font souvent appel à sa compétence, et le regretté Sacha Guitry ne voulait pas d'autre ingénieur du son qu'Antoine Petitjean.

## Avec les anciens d'Ulm

A notre réunion de mars étaient présents : Crouta, Vailly, Blanc, Schroeder, Duez, Rein, Yvonet.

### Nos prochaines réunions

9 Mai - 13 Juin

Nous rappelons à nos camarades qu'à l'issue de nos réunions mensuelles ils peuvent diner, pour 400 francs environ, au Club du Bouthéon.

Nous espérons qu'ils seront nombreux à terminer cette soirée, accompagnés de leur famille.

Amicalement.

L. Vialard.

### Après la fête

Le 2 mars dernier, dans les salons du « Club du Bouthéon », à Paris, les anciens d'Ulm fêtaient le XIII<sup>e</sup> anniversaire du retour.

Cette manifestation annuelle franco-belge a connu un très vif succès.

Précédée, le matin, par un service religieux en l'église Saint-Joseph, rue La Fayette, à la mémoire de nos camarades disparus, on remarquait parmi de nombreux camarades et amis, aux premiers rangs desquels le Dr Richard et sa famille; le secrétaire général Rose, représentant le président Langevin, de l'Amicale V B; Mme Girod; Gehin, Perron, Baron, du Bureau de l'Amicale; Dumont et Mme de Chauny; Grandpierre et Mme de Rouen; Pierre Roseau, de Lille; et les fidèles habitués du groupe parisien.

Mesgny, porte-drapeau, et Benjamin des anciens d'Ulm, prenait place auprès du R.P. Vernoux, président des Anciens d'Ulm, qui officiait.

Magnifique cérémonie émouvante de simplicité.

Tous devaient se retrouver, à

banquet traditionnel. A la table d'honneur présidaient le R.P. Vernoux et le « président » Rose, représentant Langevin, empêché; Mme Girod, Mme Rose, Mme et M. Maury, Gehin, Perron, Planque, du Bureau de l'Amicale V B, accompagnés de leurs familles.

Nos amis belges étaient représentés par M. et Mme Leroy.

Puis nos « Provinciaux » Roseau, Dumont, Grandpierre, se retrouvaient avec le groupe parisien au grand complet formant ainsi une magnifique table de 80 couverts, et faisant honneur aux délices de la table.

Voici l'heure des discours.

Le R.P. Vernoux parle, très ému, rappelle la joie qu'il éprouve de nous retrouver toujours aussi nombreux.

Il excuse, télégramme en main, Langevin, retenu à Megève. Samuelé, à Lyon, l'abbé Derisoud, sur lesquels nous comptions tant, ainsi que nos amis belges, de Tamines, de Bruxelles, de Namur, en pleins préparatifs pour l'Exposition... et qui espèrent notre visite.

(Voir la suite page 6)

## ATTENTION !

Si vous n'avez pas réglé votre cotisation 1958

HATEZ-VOUS DE LE FAIRE !..

Car, le 15 mai, nous mettrons en circulation

LES MANDATS-COTISATION

Dans cette alternative, nous espérons que VOUS LEUR RESERVEREZ BON ACCUEIL

## Au Kommando de Schramberg

C'est le samedi soir 18 janvier que se sont réunis, pour un diner amical, tous les Parisiens anciens de Schramberg.

Très agréable soirée chez « Pedro », 172, rue Ordener; un bon repas dans une ambiance du tonnerre. Citons quelques noms au hasard :

M. et Mme Germain, M. et Mme Laurent, la famille Seray au complet ainsi que la famille Badariotti, Poincelet, Flaurens, Chapon, M. et Mme Legros, etc., etc... Nous avions également la joie de compter parmi nous, le vice-président de l'Amicale V B, Jean Roger, et notre ami Baron. Le repas se termina tard dans la nuit, après que tous les participants eurent promis de se retrouver au grand Rassemblement des Anciens de Schramberg qui, cette année, est fixé au dimanche 21 septembre, à Epernay. Nous savons que cette année le « Prof' », pardon, l'ami Médard, se charge de l'organisation du repas avec champagne à gogo, visite des caves et naturellement dégustation.

Que nos amis de province ne s'inquiètent pas pour le transport, les Parisiens ayant une voiture se

feront un plaisir de les conduire à Epernay. Mais nous reparlerons plus tard de cette journée qui doit remporter un bon succès.

Merci à tous les amis de province et de Paris qui m'ont envoyé leurs vœux pour notre Amicale :

Bonnin, Charrier, Chédotte, Meuleman, Lavrut, Allain, Laine, etc., etc...

Merci également à notre camarade Vialard, des Kommandos d'Ulm, pour sa gentille pensée. A mon tour j'adresse à vous, mes amis d'Ulm, notre amical souvenir et souhaite que dure toujours cette fraternelle amitié que nous avons connue au camp ou dans les Kommandos.

Pour tous, mon amical souvenir.

Roger Hadjadj.

### Schramberg en deuil

Lucien Bosset, sergent-chef au 4<sup>e</sup> R.I.C., décédé le 17 novembre 1957 à Constantine, des suites de maladie.

De la part de tous les anciens de Schramberg, que Mme Bosset ainsi que toute sa famille si cruellement éprouvée trouvent ici l'assurance de toute notre sympathie ainsi que nos sincères condoléances.

### Notre courrier

Notre camarade Louis Allain, gendarme, se trouve, depuis fin 1957, gendarme à Clichy (Seine). Il envoie un amical bonjour à tous.

Mon ami Jean Seray, « entrepreneur en peinture », réserve une bonne surprise à tous ceux de Schramberg qui lui écriront dans la semaine après la parution du « Lien ». Je vous rappelle son adresse : Jean Seray, 19, avenue



(Suite de la page 4)

Notre ami **Gabriel Proquin**, Ferme de Dommartin, commune d'Ubeux, par Charmes (Vosges), adresse son bon souvenir aux anciens du V B.

Notre ami **Oricelli**, 2, rue du Charolais, Paris (12<sup>e</sup>), nous envoie ses bons vœux pour la réussite et la continuation de notre œuvre et transmet son amical souvenir à tous.

Notre ami **Guenegues**, 3, rue Pasteur, au Kremlin-Bicêtre (Seine), qui vient de faire un long séjour à l'hôpital, pour une fracture de l'omoplate (il avait été renversé par un chauffard), nous écrit :

« C'est avec une très grande joie que je vous écris ces quelques lignes pour remercier du beau colis que vous m'avez expédié. Vraiment, je ne m'attendais pas à être gâté pareillement. Je vois quand même, malgré mon malheur, que je peux avoir le sourire de voir des amis qui ne m'oublient pas... »

Nous avons reçu l'ami Guenegues à notre Assemblée générale et avons pu constater que son rétablissement était total. C'est le devoir de l'Amicale de reconforter nos malades et son but est atteint lorsqu'elle voit fleurir sur leur visage le sourire de l'amitié.

Notre ami **Flavien Mourre**, boucherie-charcuterie, 59, rue des Déportés, à Nyons (Drôme), nous écrit :

« ... et je profite de ma lettre pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année ainsi que de bonne santé à tous les camarades. Je présente également mon amical souvenir aux camarades belges **Métillon** et **Legrain**. Je désirerais, si possible, avoir des nouvelles de notre camarade **Fégnier** ainsi que de **Gondo** (Kommando de Moschwiller, V B). Si des camarades V B étaient de passage à Nyons, je serais heureux, ainsi que ma femme, de les recevoir. Votre journal, que je lis toujours avec plaisir et qui me donne des nouvelles, arrive régulièrement... »

Nos camarades **Fégnier** et **Gondo** ne font pas partie de l'Amicale et ignorent certainement son existence. Nous prions notre ami Mourre de nous communiquer leur adresse (même ancienne) et nous établissons le contact.

Notre ami **Roger Florent**, Théâtre Municipal, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), nous prie « d'être son interprète auprès des camarades de l'Amicale, et en particulier à tous ceux qui se dévouent sans compter pour apporter un peu de bien-être aux

plus déshérités d'entre nous, pour leur présenter ses meilleurs vœux en souhaitant que l'année 1958 soit pour l'Amicale du V B une année encore plus « amicaliste » que les précédentes. »

Notre ami **Jean Itis**, 19, Grande-Rue, à Chatenois (Vosges), nous dit :

« Je lis régulièrement « Le Lien » et vous prie de transmettre par son intermédiaire toutes mes amitiés aux anciens de Tailfingen et à ceux de l'hôpital de Rottweil où j'ai séjourné patiemment six mois avant d'être D.U. Bonne réussite pour votre assemblée et croyez en mon fraternel souvenir. »

Notre ami **Gaston Georges**, adjudant C.I.L.S.S., n° 6, Hôpital militaire Gama, à Toul (Meurthe-et-Moselle), adresse à tous sa plus cordiale et sincère amitié et rappelle son bon souvenir aux anciens de Rottweil, Rotenmunster et du Waldho, et en particulier à **Bernard Jeangeorges**, **Welté** et **Lamidiaux** au souvenir de leur « copieux » casse-croûte.

Nos amis seront heureux d'avoir des nouvelles de **Camille Muller**, curé de Craonne (Rhône). Notre président, **Langevin**, nous communique une lettre du sympathique abbé qui, au camp, déploya tant de dynamisme en faveur des P.G. La santé de notre ami est bonne. Il assume, en même temps que la charge de sa paroisse, celle d'une autre paroisse voisine, de 1.200 habitants. Il rappelle à tous son amical souvenir.

Notre ami **André Cesbron**, docteur à Champcoceaux (Maine-et-Loire), nous prie d'adresser « Le Lien » à un de nos camarades, **Georges Wavrant**, actuellement au Sana d'Elfaut (Pas-de-Calais). Ce qui été fait immédiatement. Nous adresserons simplement quelques reproches au sympathique « Dédé » pour avoir tant tardé à nous signaler ce camarade digne d'intérêt. Nous demandons à notre ami Wavrant de nous communiquer, si possible, son dossier afin que l'Amicale puisse s'occuper de sa situation. Perron transmet à son ami Dédé toutes ses amitiés et espère le rencontrer, au Mans, lors des deux journées provinciales.

Notre ami **Emile Chartier**, 44, rue du Petit-Saint-Mars, à Etampes (Seine-et-Oise), envoie à tous ses bonnes amitiés et nous demande l'adresse d'un de ses anciens camarades de captivité l'ami **Jean Charrier**. Nous la lui rappelons : 1, rue de la Cave-aux-Bœufs, à Alençon (Orne).

Notre ami **Julien Charpenel**, à Taulignan (Drôme), nous écrit :

« J'envoie toutes mes amitiés à tous les anciens du V B. J'avais demandé dans un précédent courrier ce qu'était devenu le commandant polonais **Reglinski** qui m'avait si bien soigné pour ma jambe cassée, à l'hôpital du Waldho. Toutes mes félicitations à l'équipe du journal « Le Lien ». Dommage que vos Assemblées générales soient si loin de la Drôme. J'espère que notre ami **Godard** est complètement rétabli. »

Nous rappelons à notre ami **Charpenel** que nous n'avions pas répondu à sa lettre concernant le Major polonais parce que, dans un de nos « Lien », nous avions communiqué une lettre de notre ami **Focheux** qui nous signalait le décès du docteur **Reglinski**. Nous sommes très touchés des félicitations adressées à l'équipe du « Lien » et nous lui signalons que notre ami **Godard** est en pleine forme.

Une lettre de notre ami **Yves Dauriel**, Domaine de Salazard, à Carbon-Blanc (Gironde), n'a pu venir assister, ainsi qu'il l'espérait, à l'Assemblée générale de l'Amicale. Mais il s'inscrit, d'ores et déjà, pour octobre. Peut-être les Journées du Mans l'intéresseraient-elles ? Notre ami adresse son meilleur souvenir à tous les camarades.

Notre ami **Creux**, café-hôtel, 30, boulevard Gras - Brancourt, à Laon (Aisne), nous prie de le rappeler au bon souvenir de **Perron**, **Weil**, **Homeyer**, **Darmaritz**, de l'abbé **Beck**, etc., etc., de la part de celui qui construisait les baraques à lapins du Waldho, avant d'être cantinier puis bricoleur au laboratoire; puis Creux demande des nouvelles du camarade qui fut si dangereusement brûlé à l'usine d'aluminium de Villingen et que nous avons veillé nuit et jour en chirurgie ? Nous n'avons pas de ses nouvelles mais nous croyons qu'il est toujours en excellente santé. Nous prions notre camarade ou ceux qui le contactent de bien vouloir nous donner de ses nouvelles.

Notre ami **René Breton**, au Bois-Joli, commune de Saran, par Fleury-les-Aydes (Loiret), de passage à l'Amicale, nous prie de transmettre son amical bonjour à tous les anciens du V B.

Notre ami **Simon Panzani**, rue de la Citadelle, à Porto-Vecchio (Corse), nous charge de transmettre son amical bonjour à **Saint-Omer**.

Notre ami **Pierre Reillaudoux**, 27, rue Allix, à Sens (Yonne), adresse son amical bonjour à tous et tout particulièrement aux anciens de Titisee.

Notre ami **Pantana**, 9, rue de la Croix, à Marseille, envoie son meilleur souvenir aux anciens du V B, sans oublier l'abbé **Muller**, de Lyon, et l'abbé **Bonichon**.

Notre ami **Lucien Laignel**, 8, rue Pasteur, Le Havre (Seine-Maritime), de passage à Paris, transmet son amical souvenir aux anciens V B.

Notre ami **Antoine Pegorer**, rue

**Branly**, Escalier 9, Groupe Anatole-France, à Chevilly-Larue (Seine), envoie ses bonnes amitiés aux anciens du Stalag et en particulier à ses bons copains de Tubingen.

Nous recevons de Mme **Potalier**, mère de notre pauvre camarade **Marc Potalier**, décédé en 1957, la lettre suivante :

« Comment vous remercier, tous les camarades de mon cher fils, pour le magnifique colis de Noël que vous avez envoyé à mon petit-fils. Partant à Lyon pour le voir, à l'occasion de ces fêtes, nous avons eu la joie de le déplier ensemble ! Vous ne saviez pas que mon petit-fils avait déjà quatorze ans. Malgré cet âge, chaque jouet, chaque jolie surprise l'a ravi et il en a immédiatement orné la chambre. Il me prie de vous en remercier en son nom. Mais, moi, je vous dis particulièrement combien votre geste d'amitié m'a touchée, et, d'un geste si généreux. Marc, dans l'autre monde, aura été heureux de votre amitié et de votre souvenir à tous. Je vous prie de recevoir mes vœux de bonheur, pour vous et vos familles, et la reconnaissance de la maman de Marc, avec ma profonde sympathie. »

L'Amicale n'oublie pas ses chers disparus et son devoir est de perpétuer parmi les vivants le souvenir de ceux qui nous ont quittés.

Notre ami **A. Sauvage**, 3, rue de la Barre, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), envoie ses amitiés à tous et notamment aux anciens de Berau, de Saint-Georgen et du Waldho.

Notre ami **Lucien Chevalier**, 5, rue Danville, Paris (14<sup>e</sup>), adresse au Bureau de l'Amicale et à tous les camarades du V B ses vœux les plus sincères pour 1958 et en particulier aux anciens des Kommandos de Schramberg.

Notre ami **Martin Georges**, 21, rue de Marzy, à Nevers (Nièvre), transmet ses amitiés et ses meilleurs vœux pour 1958 à tous les anciens V B.

Notre ami **Marcel Le Goueff**, 41, rue A-Briand, à Vannes (Morbihan), envoie à tous les amis du V B ses meilleurs vœux et toutes ses amitiés.

Notre ami **Marcel Valnot**, 4, rue du Général-Giraud, à Chaumont (Haute-Marne), adresse à ses amis d'Ulm ses amitiés et ses vœux sincères.

Notre ami **Albert Thomas**, à Lolif, par Avranches (Manche), souhaite un bon encouragement pour la bonne œuvre entreprise par l'Amicale et ses bons vœux à tous les camarades.

Notre ami **Fernand Lefort**, insti-

tuteur à Quinsac (Gironde), envoie son meilleur souvenir à tous et particulièrement à ceux de Schramberg.

Notre ami **Louis Blin**, chirurgien-dentiste, 65, rue de Metz, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), envoie ses meilleures amitiés à tous et en particulier aux anciens pensionnaires du Waldho et de la Zahnstation.

Notre ami **Simon Simonin**, 1, place de la Liberté, à Arc-les-Grays (Haute-Saône), nous adresse son bon souvenir ainsi qu'une cordiale poignée de mains.

Notre ami **Robert Schmitt**, 10, rue de Puebla, à Lille (Nord), envoie à tous ses meilleures amitiés et particulièrement aux anciens camarades du Kommando d'Ebingen.

Notre ami **Jean Picolet**, à Brulioles (Rhône), nous charge d'adresser un amical bonjour à tous les copains du V B et en particulier à ses anciens camarades du Kommando 10.424, Stetten-Hechingen.

Notre ami **André Bordes**, 12, rue Quatrefoies, Paris (5<sup>e</sup>), envoie son meilleur souvenir à tous et principalement à ceux du fameux retour routier.

Notre ami **René Heux**, Assurances, à Plancoët (Côtes-du-Nord), un fidèle de nos assemblées, n'a pu assister à celle du 2 février et envoie à tous les amis son cordial souvenir.

Notre ami **Roger Richardy**, 97, rue Yves-Le-Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), adresse son bon souvenir à ceux de Messkirch.

Notre ami **Pierre Kinowski**, Enclos Saint-François, ancien chemin de Castelnaud, à Montpellier (Hérault), envoie à tous les anciens du V B, en général, et à **Focheux**, **Piffault**, **Bruant**, **Patin**, **Nadler**, aux anciens du Waldho, en particulier, son plus amical souvenir.

Notre ami **J. Soret**, percepteur à Envermeu (Seine-Maritime), envoie son meilleur souvenir aux anciens de Tüttlingen (Tannerie) et à tous les amicalistes du V B.

Notre ami **Léon Pouraillet**, receveur Central C.T., 3, place de la République, à Pau (Basses-Pyrénées), adresse son meilleur souvenir aux camarades du V B et plus particulièrement aux anciens d'Ebingen et de Tailfingen.

Notre ami **J. Charrier**, inspecteur rédacteur, Direction P.T.T., à Alençon (Orne), envoie son meilleur souvenir et ses amitiés à tous.

Notre ami **Jean Blumenthal**, 58, rue de Clichy, Paris (9<sup>e</sup>), s'excuse de ne pas être plus souvent parmi nous par suite d'absences consécutives et d'une surcharge

(Voir la suite page 8)

## Les deuils de l'Amicale

Nous avons le regret d'apprendre le décès, survenu après une courte maladie, de notre ami **Lucien Bosset**, un ancien de Schramberg. Notre pauvre camarade était sergent-chef au 4<sup>e</sup> R.I.C.

Le 12 janvier 1958, notre camarade **Lucien Diardière**, 45 ans, 19, rue Henri-Barbusse, à Clichy, son épouse et sa petite fille, Nadine, âgée d'un an, se sont tués dans un terrible accident d'automobile, sur la Nationale 3, à Noisy-le-Sec. Notre pauvre camarade était un ancien du Kommando de mines de Fribourg.

Notre ami **Jean Boquet**, d'Asnières, représentait l'Amicale et les Anciens de Fribourg aux obsèques.

Notre ami **Jean Mangé** et Mme, 21, place du Champ-de-Mars, à Autun, ont la douleur de vous faire part du décès de leur fille, Marie-Christine, âgée de trois ans.

Nous apprenons avec tristesse le décès de notre ami **Richard Charlier** 132, rue de la Croisette, à Courcelles-Hainaut (Belgique). Notre camarade fut d'abord détenu au V A puis au V B (Kommando d'Ulm-Rotschenkel, où il était homme de confiance belge). Tous ceux qui l'ont approché se souviennent de lui comme d'un garçon serviable, droit et courageux. Il avait su attirer à lui toute la confiance de ses administrés.

Nous exprimons à toutes ces familles en deuil nos condoléances émues et leur renouvelons la part sincère que nous prenons à leur peine.

Nos amis le Dr **André Cesbron**, à Champcoceaux (Maine-et-Loire),

et **Claude Lefort**, pharmacien à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), nous font part du décès de leur beau-père. Nous prions nos deux grands camarades et leurs épouses de bien vouloir recevoir les sincères condoléances de leurs amis de l'Amicale.

## A l'heure du Spoutnik

(Suite de la page 5)

Pour que les rivalités de patries ne se corrompent pas en batailles rangées, il faut que les nations riches aident les nations pauvres, que les nations adultes soutiennent les nations mineures, au lieu de faire porter leur force par la faiblesse des autres.

La raison peut être une accoucheuse de la justice. Mais il faut se laisser convaincre par la raison, si on ne veut pas se laisser vaincre par la violence.

Notre ouverture à autrui avait sa racine méconnue, dans une commune humiliation. La souffrance avait arraché, à grands coups, les morceaux d'orgueil, de suffisance, et les avait roulés dans son cours.

Aussi haut que le Spoutnik est monté dans l'azur, aussi profond nous sommes descendus dans la détresse. Son bond vers le firmament, nous l'avons fait vers l'abjection. Sur une

ligne verticale, nous avons occupé en bas, une position symétrique de celle que le Spoutnik occupe en haut. Et, cette plongée dans la « petitesse », Pascal nous l'expliquerait, est aussi indispensable que l'émergence « dans la grandeur ». Où la petitesse fait défaut, la fierté dégénère en morgue, et les frontières se murent autour desquelles rôde la guerre.

### On demande des témoins

Camarades des Stalags et des camps, nous sommes des millions à avoir vidé le même calice, jusqu'à la même lie. Nous sommes des millions de combattants des deux guerres, qui faisons partie de cette Fédération Internationale des Anciens Combattants, dont l'étendue se confond à peu près avec celle de la planète.

A nous de témoigner pour la fraternité des peuples. con-

tre la haine, pour l'amitié qui unit contre la discorde qui disjoint. A vouloir la paix, et par tous les sacrifices, si lourds soient-ils, à la défendre.

Le Spoutnik sans l'amitié, c'est l'enfer déchaîné.

Le Spoutnik avec l'amitié, c'est la porte donnant sur un monde plus humain.

Bien souvent, j'ai pensé que notre nom ne se trouvait pas sur la page de marbre du monument aux morts de notre village, pour que les rangs de ceux qui prétendent militer contre la guerre, comptent quelques cœurs simples et sincères.

Si nous savions lutter, travailler, ne pas nous renier, ne pas céder !

Si, nous qui avons le nombre, nous gardions intacte la flamme...

En faveur de la solidarité, on demande des témoins.

On nous demande comme témoins

## Avec les anciens d'Ulm

(Suite de la page 4)

Il souligne la présence du Bureau V B, amis et camarades si dévoués, celle de nos « visiteurs » de Chauny, Rouen, Lille, et félicite le groupe parisien.

Plein d'espoir, il nous donne rendez-vous pour 1959, complimen-

te les organisateurs de cette belle manifestation.

Très ovationné, il laisse la parole au président **Rose**, qui à son tour fait l'éloge du Kdo des Anciens d'Ulm, dont l'esprit de camaraderie doit servir d'exemple et animer les anciens P.G. Il dit sa confiance, son optimisme.

Mais on ne résume pas notre ami **Rose**. On l'écoute... et l'applaudit à tout rompre.

Une agréable surprise termine le repas. Le champagne offert généreusement sème la gaieté et chasse l'émotion, après ces brillants orateurs.

Place nette est faite pour le bal. Aux accents joyeux et entraînants de l'orchestre **André Guittény**.

Bravo à cette jeune formation pleine de talent et de dynamisme et dont l'étoile montera rapidement, au firmament de la renommée.

Un entr'acte pour reposer les danseurs nous permet d'applaudir, comme au camp, les « vedettes » des Kommandos. Rein, Lavergne, Crouta, Duez, font rire petits et grands. Bravo pour un tel succès, si justement mérité. A l'an prochain. Travaillez bien.

Valses, be-bop, farandoles conviennent à chacun, selon son âge. La joie est sur tous les visages. Pourtant tout a une fin. Comme les bons moments sont courts.

Avec regret, il faut se séparer, mais confiant que l'an prochain la « Journée des Anciens d'Ulm » connaîtra encore le même succès, le même entrain.

L. Vialard,  
Ancien d'Ulm.



Ayant, au mois de janvier dernier, réussi à éluder, de justesse, — par le jeu subtil et abusif de la question de confiance, — la discussion des interpellations sur les mesures arbitraires dirigées contre les anciens combattants et victimes de guerre, M. Félix Gaillard n'avait pas tardé à s'apercevoir de ce qu'il n'avait remporté qu'une précieuse victoire.

Force lui avait été de se rendre compte de l'indignation générale du pays, — en dépit de la campagne éhontée menée dans la presse par les services des Finances contre leurs propres victimes, — devant ses manquements aux engagements les plus solennels et ses atteintes à la légalité et à l'équité.

Les protestations et les manifestations de nos Associations, comme les prises de position de la quasi-totalité des parlementaires, lui avaient été autant d'avertissements qui sonnaient le glas de son cabinet voué à la chute, lors de la discussion des chapitres des A.C. et V.G., s'il ne revenait pas sur ses décisions primitives.

C'est pourquoi, malgré ses rodontades, il s'était empressé de compléter les maigres concessions qu'il avait déjà été forcé d'annoncer, le 16 janvier, pour obtenir la piètre majorité que l'on sait.

Renonçant à se battre sur le terrain, qu'il jugeait « glissant », du renvoi après le 1<sup>er</sup> janvier 1959 de la dernière tranche du pécule, sauf pour certaines catégories d'ayants droit (bénéficiaires domiciliés outre-mer, ou économiquement faibles, ou non soumis à la sirtaxe progressive), il avait fait connaître son intention de revenir, en cette matière, à l'application pure et simple de la loi du 3 avril 1955, c'est-à-dire au paiement immédiat de la 3<sup>e</sup> tranche à ceux qui le demanderaient, les autres recevant un intérêt de 3,25 %, s'ils consentaient à attendre le 1<sup>er</sup> janvier 1959, au moins.

Mais, parallèlement, — sans doute avec l'espoir que la satisfaction accordée aux anciens P.G. les ferait se désolidariser des autres anciens combattants et qu'il pourrait ainsi dresser les uns contre les autres, comme dans l'affaire de l'âge d'attribution de la retraite du combattant, différant selon qu'il s'agit de ceux de 14-18 ou de ceux de 39-45, — il se refusait à reprendre le paiement trimestriel de ladite retraite et n'acceptait que de la régler semestriellement.



## ROBERT EGRAZ

(ex-VI C)  
Hôtelier à Saint-Germain-de-Joux (Ain)

Altitude : 500 m. (près de Genève)  
vous invite à séjourner dans son hôtel de campagne  
Simple confort, très jolies chambres, cuisine au beurre  
Grands jardins et terrasses  
2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité  
Cordial accueil

## Jean RHEM

Photographe  
Industrie Reportage  
34, rue de la Verrerie  
Paris (4<sup>e</sup>)  
Tél. : Tur. 89-92

A votre service

Pour vos fêtes de famille  
et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE  
LE BRUN-DOMI

(ancien P.G.)  
Menthelon (Marne)

Demandez prix et conditions

# A PAQUES ?... ou A LA TRINITE ?...

C'est après cette dernière manœuvre plutôt suspecte qu'allait s'engager la discussion du budget des A.C.

Et, dans ces conditions, l'U.F.A.C. était fondée à émettre, dans l'ordre du jour du 23 mars de son Conseil fédéral, les réserves suivantes :

« L'U.F.A.C. ne saurait considérer comme un succès majeur d'apprendre que le gouvernement abandonnerait une partie des mesures vexatoires qu'il avait décidées, d'ailleurs illégalement, au sujet de la retraite du combattant.

« Elle prend acte seulement de ce revirement qui vient souligner la faute commise dans cette négociation évidente du droit à réparation qui s'accompagnait d'un glissement vers la notion d'assistance par le paiement de certaines retraites, aux seuls économiquement faibles.

« L'U.F.A.C. réitère à ce sujet son opposition formelle à toute discrimination législative ou réglementaire concernant le paiement des pensions, retraites ou allocations (notamment celle des implaçables), fondée sur la différence des fortunes et des impositions.

« Elle proclame que la dette est la même à raison du préjudice subi et que les victimes de la guerre ne sauraient être moins bien traitées que d'autres catégories de citoyens.

« L'U.F.A.C. rappelle au Parlement qu'il ne saurait se contenter de l'abandon partiel des mesures de reprise et qu'il lui appartient d'exiger que le budget de 1958 contienne l'amorce d'un Plan triennal.

« L'U.F.A.C. affirme qu'il est d'ores et déjà possible de dégager du budget les sommes nécessaires pour cette amorce qui devra contenir des satisfactions concernant : les pensions de veuves, ascendants et orphelins, des invalides à moins de 100 %, la retraite des grands invalides, les déportés et résistants et les prisonniers de guerre 1914-1918.

« Elle demande en outre que des mesures soient prises pour que soit compensée la diminution de 20 % des créances des victimes de guerre résidant à l'étranger (pensions d'invalides, retraite du combattant, et retraites mutualistes),

du fait de la dévaluation de 20 % du taux de change du franc.

« Elle exprime sa vive inquiétude en présence du texte de révision de la Constitution, actuellement en discussion devant les deux Assemblées, qui enlève au Parlement toute initiative de dépenses et ceci sans exception en ce qui concerne les victimes de guerre.

« Elle espère que ce texte sera modifié, compte tenu de ce que, dans le passé, la plupart des mesures équitables concernant les victimes de la guerre l'ont été à l'initiative des députés ou sénateurs et que le nouveau texte aurait pour effet de soumettre — si possible encore plus à l'avenir que dans le passé — le bien-fondé des

réclamations des victimes de la guerre à l'opposition systématique des hauts fonctionnaires du Ministère des Finances. »

Commencé le 26 mars, l'examen des chapitres de notre budget et de la lettre rectificative portant règlement du pécule et des modalités de paiement de la retraite du combattant, s'est poursuivi, — sans que l'on arrivât à un accord, — jusqu'au 29, date où s'interrompait la session parlementaire qui ne reprendra qu'après les élections cantonales.

L'ensemble du projet gouvernemental fut finalement rejeté par 327 voix contre 236 et sans que M. Félix Gaillard eût posé la question de confiance.

Dès lors, comment se présente la situation ? Les avis sont partagés.

Dans son discours en faveur du projet, M. Antoine Quinson avait déclaré que, dès la semaine suivante, — c'est-à-dire à partir du 31 mars 1958, — le pécule pourrait être encaissé auprès des agents comptables. Mais il avait stipulé que cette promesse était subordonnée au vote du texte gouvernemental.

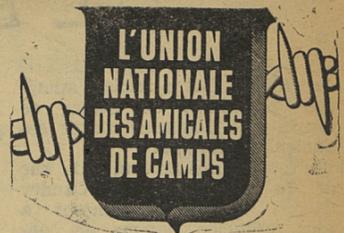
De son côté, le secrétaire d'Etat au Budget, M. Guyon, avait précisé :

« Si, par impossible, le budget des A.C. n'était pas voté, seuls seraient reconduits les crédits de l'an dernier. »

Et, répondant à M. Mutter qui faisait remarquer :

« En ce qui concerne les anciens prisonniers de guerre, vous n'avez pas pris de décret en vertu de vos pleins pouvoirs; donc, si le budget était repoussé, dès demain, les prisonniers pourraient réclamer leur pécule ! Ce n'est que par une décision administrative que le gouvernement a interdit le paiement du dernier tiers. Je me place seulement au point de vue juridique, car je n'admets pas le chantage hommage de certains ont voulu se livrer. »

M. Mutter a répondu : « M. Mutter a parlé du pécule : il est certain que c'est par une simple mesure administrative que nous avons suspendu les paiements; il n'en est pas moins certain qu'il n'y aura pas de crédit pour les payer au titre du bud-



get des Anciens combattants, il faudra les prendre ailleurs. »

Par contre, M. Bégouin, président de la Commission des pensions à l'Assemblée nationale, dans une déclaration à notre confrère « Le Journal des Combattants », affirmait qu'en rejetant le texte gouvernemental, lui et ses collègues avaient voulu :

1<sup>o</sup> L'annulation pure et simple des mesures visant le pécule aux anciens prisonniers de guerre. Le gouvernement, qui avait pris des dispositions administratives arbitraires, n'a pas le droit d'en refuser le paiement. De nouvelles instructions doivent être données au Trésor sans pour cela attendre un nouveau vote de l'Assemblée;

2<sup>o</sup> Le rejet des propositions de paiement annuel ou semestriel de la retraite du combattant. Un décret a été pris en vertu de la loi des pleins pouvoirs, mais les instructions d'application n'ont pas été envoyées. Ce décret n'a plus sa raison d'être après la décision de l'Assemblée et l'on doit continuer à payer la retraite par trimestre.

C'est là une thèse qui semble juridiquement incontestable.

Mais, il n'apparaît pas qu'elle ait convaincu nos adversaires puisqu'aussi bien, au moment où nous mettons sous presse, les percepteurs refusent tout paiement même aux non-assujettis à la surtaxe progressive, en faveur desquels M. Félix Gaillard prétendait, dès le mois de janvier, avoir débloqué un crédit de 800 millions.

Mais nous savons à quoi nous en tenir sur la confiance à accorder à ses assertions.

M.-L.-C. Moysse.

Dans le même ordre d'idées, notons que, sur une demande de M. Mutter, concernant le remboursement des marks rapportés par les rapatriés, le secrétaire d'Etat au budget avait pris, au début de la discussion, l'engagement suivant :

« La loi du 31 décembre 1957 a reporté au 31 décembre 1958 la date de forclusion pour un certain nombre de demandes. Si, seules, les demandes de remboursement de marks sont restées en dehors de son champ d'application, c'est que la date les concernant a été fixée par arrêté. Mais l'arrêté qui doit la reporter au 31 décembre 1958 est prêt et sera signé incessamment. Voici pour vous une satisfaction qui, s'ajoutant aux autres, fait espérer au gouvernement que vous voterez le projet. »

## CHARBON

richesse nationale

# EMPRUNT

## 1958

### 6 %

capital et intérêt  
indexés

sur le prix du charbon

## La marraine des Amicalistes lyonnais à l'honneur

Le 24 février dernier, au Cercle des Amicales de Camps de la Région Lyonnaise, Mme Catherine Morin, marraine du Groupement, héroïne de la Résistance, a reçu la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, des mains de M. Alban-Vistel, Compagnon de la Libération, en présence de très nombreuses personnalités, parmi lesquelles : MM. Pradel, maire de Lyon; Soustelle, député du Rhône; Gagnaire, député-maire de Villeurbanne; Hacq, directeur de la Sûreté Nationale; Fauconnet, Henri Goyard, Tapernoux, Collomb, Beraudier, Pelen, adjoints au maire; Vallet, Rigal, Mme Pouradier-Duteil, M. le Dr Burlaton, conseillers municipaux; MM. Charret, adjoint au maire de Villeurbanne; Danilo, maire de La Mulatière, et de très nombreux membres des Associations d'anciens combattants, des groupements de Résistance et de prisonniers de guerre.

Une cérémonie, particulièrement riche de signification, cérémonie reconfortante, placée sous le signe de la Résistance.

Entre le drapeau des Anciens des Mouvements Unis de la Résis-

tance, à l'honneur, et le drapeau des Amicales de Camps, un panneau, slogan amicaliste : « Nos œuvres sociales et culturelles, grâce à la volonté de tous, dans l'amitié qui nous unit »; autant de symboles qui marquaient cette manifestation d'une excellente tenue et de l'union la plus pure et la plus totale.

Tour à tour, notre ami Louis Pagay, délégué de l'Union nationale des Amicales de Camps, MM. Alban-Vistel et Louis Pradel, évoquèrent la belle conduite de notre « marraine » et la leçon de modestie, de courage et d'amour

qu'elle a donnée à tous ses compagnons.

La récipiendaire, très émue, remercia, puis, se tournant vers notre ami Alex Morin, son époux, évadé, ancien des Stalags XII et conseiller municipal de Lyon, elle déclara : « C'est à mon mari que je dois d'être entrée dans la Résistance, car c'est lui qui m'a guidé; je lui fais hommage de cette croix, avec tout ce qu'elle comporte ».

Après lecture de nombreux télégrammes, émanant de l'U.N.A.C. et des présidents d'Amicales nationales, deux enfants des Stalags XII remirent à notre marraine des fleurs délicates et un objet d'art de grande finesse.

Catherine Morin, femme d'action, est l'image même de la volonté et de la bonne humeur, de la bonté, de la modestie et de la simplicité. A juste titre, les membres du Groupement des Amicales de Camps sont très fiers de leur marraine, un de ces êtres rares dans le visage desquels, selon les paroles de M. Alban-Vistel, l'humanité voudrait pouvoir se mirer souvent.

### CABINET DUREY

(Membre du V B, N° 2771)

1, rue de l'Aqueduc, Paris (10<sup>e</sup>)  
Nord 88-59

### TOUTES ASSURANCES

Aux meilleures conditions  
aux Membres de l'Amicale

Renseignements sur demande

### ECHANGES

### DE LOGEMENTS

Echangerais :  
Appartement au 1<sup>er</sup> étage, 3 pièces, belle cuisine, entrée, cabinet de toilette, W.-C., eau, gaz, électricité, cave, dans immeuble construction 1953. Libre, loyer mensuel 10.000,

contre  
Appartement ou pavillon, d'importance au moins égale, si possible avec terrain, en simple location, location-vente ou viager, proche banlieue Nord ou Ouest, de préférence Asnières-sur-Seine ou environs.

Pourrais céder box auto en location à proximité de mon appartement.

S'adresser sur place à A. Lebon, 16, rue Ledru-Rollin, Ivry-sur-Seine, ou téléphoner aux heures de travail à GRE. 05-77, ou, de 12 h. 30 à 13 h. 30,

Amicalistes, écrivez, sans attendre, à

## HENRI GILBERT

(ex-P.G. du Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10<sup>e</sup>)

qui vous offre pour les fêtes de la Pentecôte

### LE CHAMPAGNE FRED LEROUX

Vignobles à Chigny, Rilly et Ludes

Signature Brut 1949 ..... 750 fr. la bouteille  
Signature Brut, Sec 1952 ..... 650 fr. »

Emballage, taxe et régie compris  
Expédition départ, port dû ou port payé avancé  
Carton de : 10, 15, 20, 25 et 30 bouteilles

Passez vos commandes dès maintenant pour être sûr d'être livré pour les fêtes

Alsace - Camille Preiss-Henry  
Bourgogne - Bachez-Deslandes  
Beaujolais - Caveau Beaujolais

Prix sur simple demande

(Suite de la page 6)

de travail. Notre ancien aumônier protestant du Stalag se rappelle au bon souvenir de ses anciens camarades.

Notre ami Léon Berton, 112, rue de la République, à Caudry (Nord), envoie un bonjour à tous. L'ancien homme de confiance de Compagnie d'Aubendorf et Lentkirch est très pris par ses occupations multiples : président des P.G. de Caudry, conseiller municipal, etc., etc... Nous adressons à notre ami nos meilleures félicitations pour son dévouement.

Notre ami Claude Charpin, 37, rue Adam-Ledoux, à Courbevoie (Seine), nous charge de transmettre ses amitiés et ses meilleurs vœux à tous connus et inconnus.

Notre ami Léon Herr, à Biqueley, par Toul (Meurthe-et-Moselle), envoie son amical bonjour à tous les camarades du V B.

Notre ami André Hesse, métreur-vérificateur, 31, rue Jean-Macé, à Abbeville (Somme), nous prie de transmettre toutes ses amitiés aux anciens de Frommern et en particulier à ceux de la Möbelfabrik Erlsard.

Notre ami C. Foulon, 9, rue Châteaudun, à Nouzonville (Ardenes), adresse son amical souvenir à tous.

Notre ami Raymond Raquet, 31, rue des Fusillés, à Fumay (Ardenes), envoie son bon souvenir à tous les anciens du Stalag.

Notre ami Steinhaus, 3, rue Chénier, à Paris (2<sup>e</sup>), envoie une cordiale poignée de mains aux anciens d'Obernorf Kommando Mauser, et un cordial souvenir à tous.

Notre ami Raymond Thiriet, à Vimenil (Vosges), adresse son bon souvenir à ceux de Rhudausen.

Notre ami H. Hemmion, 47, boulevard de Ménilmontant, à Paris, envoie un amical bonjour à tous et une cordiale poignée de mains à l'ami Saint-Omer.

Notre ami Antoine Olive, 3, rue Bourg-l'Abbé, à Paris, envoie ses amitiés à tous les V B.

Notre ami Yvan Fayaud, St-Sernin, Villefranche-du-Périgord (Dordogne), souhaite une bonne année pour l'Amicale et pour tous les anciens du Stalag.

Notre ami Albert Tardivel, 39, rue des Creuses, à Draveil (Seine-et-Oise), envoie ses bons vœux pour l'Amicale ainsi que pour tous les camarades de Kloster-Kasern.

Notre ami Pierre Fuentès, 16, rue Chapiron, à Lyon (5<sup>e</sup>), adresse ses bonnes amitiés et son bon souvenir à tous et particulièrement aux anciens d'Ostorf, de Frommern et d'Eschingen.

Notre ami Arnold Helgen, 7, rue de Tunis, à Mulhouse, envoie, avec son bon souvenir, ses félicitations au Comité de l'Amicale.

Notre ami Joseph Dumas, minotier à Saint-Ybard (Corrèze), envoie ses meilleurs vœux à tous les camarades du Kommando de Balingen.

Notre ami Hubert Diné, sculpteur à Midrebaux, par Coussey (Vos-

ges), rappelle son bon souvenir aux amis et à tous les anciens du V B.

Notre ami Pierre Reillaudoux, 27, rue Allix, à Sens (Yonne), nous fait part du décès de sa femme. L'Amicale lui adresse ses sincères condoléances.

Notre ami R. Kayser, 13, rue Pasteur, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), souhaite à tous ses meilleurs vœux, ainsi qu'à la prospérité de l'Amicale.

Notre ami Marcel Houzelot, 6, rue du Vieil-Aitre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), envoie son bon souvenir à tous les anciens camarades d'Obernorf (Mauser Werke).

Notre ami Maurice Rayot, rue Voltaire, Monthermé (Ardenes), adresse un amical bonjour à tous et en particulier aux anciens de Krauchenwics.

Notre ami Edmond Sartorio, 11, sentier des Buttes, à Montreuil (Seine), nous prie de transmettre aux anciens d'Ulm son amical souvenir.

Notre ami Auguste Riffle, 5, rue Victor-Berthelot, à Saint-André-les-Vergers (Aube), envoie ses bonnes amitiés à tous. L'ami Perron se rappelle au bon souvenir de « La Rifflette » et lui rappelle la nuit fantastique de

Noël 1942, si, toutefois, il peut lui en rester quelques séquelles de souvenance, car il était dans un tel état, le « pövre » !

Notre ami Noé Vigier, 84, rue de la République, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), envoie à tous ses meilleurs vœux, sans oublier les copains du Kommando 20.004, de Balingen.

Notre ami Georges Gonard, 30, rue de Crimée, à Lyon (Rhône), envoie ses amitiés aux camarades du V B et plus spécialement à ceux de Dapfen.

Notre ami Gaston Dhaen, 45 bis, rue Fleury-Neuvesel, à Givors (Rhône), adresse son meilleur souvenir à tous les copains de captivité du Kommando de Biberach-an-den-Rhein.

Notre ami Roger Biondy, à Florention, par Saint-Amour (Jura), envoie le bonjour à toute l'Amicale, sans oublier le petit Kommando d'Althausen.

Notre ami Edmond Raffin, 6, rue C-Angelier, « Motjay », à Chambéry (Savoie), nous prie de transmettre un amical bonjour à tous les anciens du V B et particulièrement aux anciens d'Ulm.

Notre ami Pierre Christophe, 10, rue Anatole-Bailly, Orléans (Loiret), adresse son amical souvenir aux anciens de Balingen.

Notre ami Henri Aix, 17, rue Pierre-Ronsard, à Arcueil (Seine), envoie ses bonnes amitiés aux anciens du Gaswerk d'Ulm.

Notre ami Pierre Testut, 3, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle, Paris, adresse ses amicales pensées à ses camarades de captivité et à la douleur de leur faire part du décès de sa mère, survenu au lendemain de Noël. Nous prions notre ami de bien vouloir recevoir nos condoléances attristées.

Notre ami Adrien Solans, Collège Achard, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), un ancien du Waldho, adresse son bon souvenir à tous et ses meilleurs vœux à tous les copains. Perron adresse au « Petitou » toutes ses amitiés.

Notre ami Léon Roux, à Pizanon, par Bourg-de-Péage (Drôme), envoie ses amitiés à toute l'équipe de l'Amicale.

Notre ami l'abbé Albert Busteau, à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne), nous écrit :

« ... Je ne peux que suivre de loin mais assidûment la vie de notre Amicale et le bien qu'elle fait. Je retrouve dans « Le Lien » les noms et les nouvelles de tant de camarades bien connus et toujours aussi sympathiques. Merci de votre bon travail

et excusez-moi de ne pas m'y unir davantage par impossibilité. A chacun d'entre vous, tout mon souvenir.

Notre ami Marcel Levasseur, 5, rue Monte-Cristo, Paris (20<sup>e</sup>), envoie ses meilleurs vœux à ses anciens camarades du Vorwerk 13, en souvenir de 1940-1945.

Notre ami Paul Thilloy, 39, rue de Gand, Pont-de-Nieppe (Nord), adresse ses meilleurs vœux à tous les V B et V C.

Notre ami Poincheval, P.T.T., Bâtiment 10, Cité H.L.M., Coutances (Manche), avec ses meilleurs vœux.

Notre ami René Bourton, La Roche-sous-Montigny, par Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle), adresse ses meilleurs vœux à l'Amicale et particulièrement à Lavigne, du Mans.

Notre ami le Dr Maurice Auzias, rue aux Religieuses, à Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne), adresse à tous ses meilleurs vœux et son amical souvenir d'un médecin de campagne. Nos amitiés au sympathique toubib du Waldho.

Notre ami Robert Clément, 15, rue de la Liberté, à Bondy (Seine), rappelle aux anciens du Waldho son amical souvenir.

Notre ami Yvan Marx, à Niherne (Indre), adresse ses meilleurs vœux et bons souvenirs à tous ses camarades.

Notre ami Raymond Pagès, 13, avenue Foch, à Dammarié-les-Lys (Seine-et-Marne), adresse son amical bonjour à tous.

Notre ami Armand Juré, à Boullay-Thierry, par Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), envoie ses amicales pensées aux anciens du V B et en particulier à ceux de Kappel, près Villingen.

Notre ami Marcel Mellot, menuisier, 6, avenue du Colonel-Driant, à Arcis-sur-Aube (Aube), envoie une affectueuse pensée à ses anciens camarades de Messkirch.

Notre ami Blyg, rue du Chemin-Vert, Bâtiment N° 2, Beaujardin, à Tours (Indre-et-Loire), envoie ses meilleurs vœux à tous les copains et à l'Amicale V B. Nous espérons recevoir les photos de Schramberg, que notre ami Bley nous a promises.

Notre ami Berty Guéry, 58, rue Notre-Dame, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), envoie à tous les amicalistes V B ses meilleurs vœux pour l'année 1958.

Notre ami Roger Richardy, 97, rue Yves-Le-Coz, à Versailles, envoie ses amitiés à tous les amicalistes et son bon souvenir aux anciens de Waldshut et Messkirch.

Notre ami Roger Soyex, « Lislet », par Montcornet (Aisne), nous prie de transmettre son bon souvenir à tous les copains de ses Kommandos du V B, et en particulier à ceux d'Obernorf et Spechingen.

Un amical bonjour à ceux du Waldho et du camp, de la part de notre ami Paul Dion, 21, rue de la République, à Nancy.

Notre ami Jules Franz, 50 bis, rue Violet, Paris, envoie son fraternel salut à tous.

Notre ami Jean Hoche, à Fontaine (Isère), adresse ses cordiales amitiés à tous.

#### MAISONS RECOMMANDEES

**HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS**, chez Bernard Jeangeorges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

**ANGEL et Fils**, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).

**Henri FAURE**, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2<sup>e</sup>). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE**, Café-Restaurant-Tabac, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine-et-Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

**Maurice BARON**, 38, rue Hermel, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

Le Gérant : PIFFAULT  
10, Montouray 4 bis r. Nobel Paris

## Un jugement de Salomon

Soit par générosité à l'égard de ses camarades. soit par flemme personnelle — chi lo sa ? — l'homme de confiance de notre Kommando, Clément (César, pour les dames), avait coutume de laisser accrochée en permanence à la fenêtre du dortoir la glace qu'il utilisait si souvent pour se raser et se mirer avec complaisance, lorsqu'il en avait l'occasion, c'est-à-dire une trentaine de fois par jour.

Le conseiller des grâces ne servait pas qu'à lui, mais encore à bon nombre d'entre nous qui avaient assez fréquemment recours à ses bons offices. C'est ce qui fit son malheur.

Un jour que notre copain Albin se rasait et s'apprêtait à poser la toute dernière retouche à l'ameusement progressif de la petite moustache coquine qu'il arborait sous son appendice nasal, le camarade Rodon ferma la porte un peu brusquement. La glace eut un sursaut de frayeur, tomba et se brisa.

Sept ans de bonheur...  
Oui.  
Mais une heure d'engueulade.

A qui incombait la responsabilité des dégâts ? La question était d'importance, car il fallait rembourser le prix de la glace, une glace de 2 marks 50, s'il vous plaît — notre homme de confiance ne regardait pas à la dépense —, et, pour un Gefang qui touche des appointements mensuels de 18 marks et une poussière de pfennigs, on comprend que 2 marks 50 soient assez difficiles à lâcher, surtout lorsqu'il s'agit d'acheter autre chose que de la bière, de la marmelade ou du tabac et que, par ailleurs, l'achat est motivé par l'obligation de réparer un préjudice causé.

Ce cas litigieux fut soumis à notre camarade Fargeaud, un juge de paix authentique, humoriste et pince-sans-rire, qui maniait l'ironie avec plus de facilité que la pelle et la pioche. C'est lui qui avait coutume de répéter que le comble pour un juge de paix, c'est de faire la guerre, et par-dessus le marché, d'être prisonnier.

Il écouta attentivement les thèses opposées par les parties, se contenta de hocher la tête à plusieurs reprises, puis il escalada son lit, s'y étendit confortablement et accoucha du jugement suivant dont il nous donna lecture quelques instants après.

« Affaire CLAMENT contre ALBIN

« Attendu que Clément a fait citer devant nous le sieur Albin pour s'entendre condamner à lui payer la somme de 2 marks 50 représentant le prix d'une glace portative ronde à double face avec monture imitation ivoire, dont ce dernier aurait provoqué par négligence la chute fatale à la date du 17 mai 1942, et, ce, conformément à l'article 1382 du code civil;

« Attendu que le demandeur expose en effet qu'en vertu d'une tradition constante et dûment établie, il laissait la glace qui fait l'objet du présent litige suspendue à la fenêtre droite de l'appartement à usage de dortoir occupé

par les K.G. du Kommando 1758, Stalag IX C;

« Attendu que ce jour, 17 mai 1942, plusieurs occupants dudit Kommando avaient successivement utilisé cette glace aux fins de leur toilette individuelle; que jusqu'à lors ces opérations s'étaient normalement déroulées et qu'aucun incident ne s'était produit; mais qu'au moment même où le sieur Albin se livrait avec son soin habituel à la délicate opération du rasage, un sieur Rodon était entré dans la chambre et en ayant fermé la porte assez violemment, la glace dont il s'agit tomba et se brisa en plusieurs morceaux;

« Qu'en conséquence Clément rend responsable de cette chute le sieur Albin et s'estime fondé à lui demander réparation du préjudice éprouvé, qu'il lui reproche en particulier d'avoir mal assuré la fixation de ladite glace;

« Attendu, que le sieur Albin, tout en déplorant sincèrement ce lamentable accident qui a jeté un voile de deuil sur le Kommando tout entier, nie absolument en être le responsable, n'ayant commis en l'occurrence aucune faute, même légère, qu'il conclut donc à ce que Clément soit débouté de sa demande et condamné aux dépens d'une instance qu'il a témérairement engagée;

« Attendu que, pour solutionner ce grave et délicat litige, nous avons dû, pour éclairer notre religion, procéder à une enquête sur place et à un examen attentif des lieux, qu'il échet maintenant d'examiner le résultat de ces différentes mesures d'instruction;

« Attendu qu'il résulte des dépositions de plusieurs témoins, dont l'honorabilité ne saurait être suspectée et qui ont déposé sous la foi du serment, qu'au moment où la glace a chu, obéissant en cela aux lois de la pesanteur que nous n'avons pas à examiner ici, le sieur Albin était absorbé par la manipulation de son rasoir, qu'il n'avait donc fait aucun geste pour en provoquer la chute et qu'il était même dans l'impossibilité d'en faire, puisque comme il est d'usage en pareil cas, ses deux mains étaient occupées, l'une à tendre la peau du visage et l'autre à faire glisser le rasoir;

« Attendu donc qu'en présence des faits de la cause et qu'en l'absence de toute intervention humaine, nous devons décider que c'est l'ébranlement de la cloison, occasionné par la fermeture de la porte, qui a provoqué la chute de la glace, cas fortuit qui écarte « de plano » la responsabilité du défendeur;

« Attendu, d'ailleurs (et ceci très subsidiairement dans le but de faire la lumière pleine et entière sur les circonstances de l'accident), qu'aucune faute ne peut être également relevée à la charge du sieur Rodon, qui, s'il a fermé la porte avec une certaine énergie, indice d'un corps sain et d'une volonté ferme, ne l'a fait aucunement avec une violence exagérée pouvant constituer abus de droit, qu'il est du reste de notoriété publique que la porte dont s'agit a besoin, pour se fermer d'un seul coup, d'être légèrement violentée.

et qu'il n'est pas superflu de faire remarquer que rien n'est plus fatigant pour les nerfs des occupants du lieu de repos qu'une porte qui ne se ferme qu'après plusieurs tentatives infructueuses;

« Attendu, d'autre part, qu'après examen des lieux, il nous est apparu que la glace n'a quitté son point d'appui que parce que suspendue à son clou d'une manière défectueuse, la mettant ainsi dans un état d'équilibre instable;

« Que la responsabilité de la chute devrait donc incomber entièrement à la personne qui, ayant eu à manipuler la glace pour en modifier la mise au point, en a mal assuré la fixation, faute lourde génératrice de l'accident, que cette personne est malheureusement inconnue du demandeur qui, mû par son instinctive générosité, laissait à tous ses camarades la libre disposition de sa glace;

« Attendu dans ces conditions que la responsabilité du sieur Albin n'est pas engagée dans les termes de l'article 1382 du code civil, puisqu'il s'est servi de la glace sans en modifier la fixation et en respectant le « statu quo » antérieur;

« Qu'on ne peut pas davantage lui reprocher de ne pas s'être assuré lui-même de la solidité de la suspension de la glace, qu'en effet, de fort bonne foi, il pouvait penser qu'une glace qui n'avait jamais connu aucune vicissitude, du fait de sa solide fixation apparente depuis de nombreux jours, jouissait d'une stabilité certaine pour l'avenir, qu'en l'espèce, du reste, il n'était pas tenu à plus de vigilance que le propriétaire de la glace lui-même;

« Attendu qu'il y a donc lieu de rejeter la demande d'indemnité formée par Clément contre le sieur Albin;

« Attendu cependant qu'en vertu de nos immuables principes juridiques, Clément est en droit de demander réparations du préjudice subi à la personne qui par sa négligence coupable a mal assuré la fixation de la glace, qu'en toute justice nous devons lui laisser la possibilité de poursuivre la condamnation de l'auteur d'un accident qui le prive d'un élément essentiel de son modeste patrimoine de prisonnier et par suite lui réserver tous ses droits contre la personne dont il établira la responsabilité;

« Par ces motifs :

« Statuant en audience publique, contradictoirement et en dernier ressort;

« Déclarons Clément mal fondé dans sa demande en indemnité formée contre le sieur Albin;

« L'en déboutons et le condamnons en tous les dépens;

« Lui réservons cependant tous ses droits contre l'auteur du dommage, à charge pour lui d'en rechercher et découvrir l'identité. »

Après lecture de ce modèle du genre, devant ce jugement sans appel, Clément s'inclina de bonne grâce.

Dura lex...

Charles Cordier.  
IX C.

**FABRIQUE DE MEUBLES**  
7 ter, avenue de St-Mandé  
Paris (XII<sup>e</sup>)

**RYSTO Raymond**  
Ex-N° 5305  
Membre de l'Amicale N° 543

**SALLES A MANGER  
CHAMBRES**

**A COUCHER  
ENSEMBLE STUDIO**

**DÉPOSITAIRE  
DE FABRIQUES**

Cuisines modernes  
Eléments, tables  
Sièges modernes  
rustiques et basques  
Sièges de jardin  
Pliants, Transats

Prix marqués  
en chiffres connus

Facilités de paiement  
sur demande

Prix spéciaux  
aux Membres de l'Amicale  
Pour tous renseignements  
n'hésitez pas

à téléphoner ou à écrire  
Tél. DIDerot 45-07

Métro : NATION